



enda ECOPOP

**Espaces de Co-production des Offres Populaires
pour L'Environnement et le Développement en Afrique**



**Pour des collectivités territoriales africaines résilientes, durables,
respectueuses des droits humains et gouvernées de manière**

Complexe Administratif Sicap POINT – E, Avenue Cheikh Anta DIOP,
Bâtiment B, 2ème étage Dakar - Sénégal
BP : 3370 Dakar - Tél. : 33 859 64 11 – Fax : 33 864 68 32
Email: ecopop@endaecopop.org Site web: www.endaecopop.org

SOMMAIRE

Liste des Figures	II
Liste des Tableaux	II
liste des Annexes	II
Liste des Sigles et Acronymes	III

PREMIÈRE PARTIE : VIE DE L'ORGANISATION **1**

1. Qui sommes-nous ?	1
2. Principes et valeurs de Travail	1
3. Vision et engagements	1
4. Axes stratégiques d'intervention	2
5. Structuration organisationnelle	2

DEUXIÈME PARTIE : ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE AU COURS DE L'ANNÉE 2019 **i**

CHANTIER n°1 : Démocratie locale, participation et engagement des citoyens dans la gestion publique **ii**

I. Promotion d'une offensive Locale Citoyenne pour la Résilience communautaire, la bonne gouvernance et la prévention et la lutte contre la Corruption	ii
II. Gouvernance Locale pour le Développement	vii
III. Promotion des principes du Développement Durable de l'Agenda 2030	xi

CHANTIER n°2 : Renforcement de la résilience communautaire et l'attractivité territoriale **xiv**

I. Facilitation du Projet de développement du tourisme et des entreprises	xiv
II. Assistance à l'exécution du Projet Énergie de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie	xviii
III. Émergence de Ville Durable : ARE CAYAR	xx
IV. Promotion de l'engagement communautaire pour soutenir la résilience des populations et la préservation des ouvrages de drainage	xxii

CHANTIER n°3 : Plaidoyer, Influence et Réseautage **xxvi**

I. Prix d'Excellence du Leadership Local (PELL)	xxvi
II. Forum économique belgo-sénégalais	xxxii
III. Renforcement des capacités des Facilitateurs et Conseillers au Budget Participatif	xxxii
IV. Session Internationale de Formation sur le Budget Participatif	xxxiii
V. Participation à la conférence Internationale Villes, Jeunesse et Vivre Ensemble, Maires du Maghreb et du Sahel	xxxiv
VI. Échange sur le Processus du Budget Participatif avec l'ONG SOS-Urgences	xxxvi
VII. Participation à l'Atelier Régional de Plaidoyer pour l'Adoption de la Charte Africaine des Valeurs et Principes de la Décentralisation, Gouvernance et Développement Local	xxxvi
VIII. Participation à la Conférence Smart Citizenship Academy	xxxviii
IX. Participation à la conférence de l'observatoire international de la démocratie participative (OIDP)	xxxviii

TROISIÈME PARTIE : RESSOURCES ET PARTENAIRES **xl**

I. Budget 2020	xl
II. Principaux partenaires d'Enda ECOPOP	xl

QUATRIÈME PARTIE : PERSPECTIVES POUR 2020 **xli**

I. Activités en lien avec les projets en cours	xli
II. Nouveaux projets	xlii
1. Projet renforcement de la croissance de la vente des foyers améliorés (RFA/GIZ)	xlii
2. Programme Sénégal Zéro Bidonville (PROZEBID)	xlii
3. Projet de développement municipal et de résilience urbaine (Projet MDRU)	xliii
4. Projet d'appui à la Gouvernance des Ressources Minières, la Résilience Communautaire et la Responsabilité Sociétale d'Entreprise au Sénégal (PGRM-Sen)	Erreur ! Signet non défini.

Annexe **xliv**

Liste des Figures

Figure 1 : Modèle d'intervention d'Enda ECOPOP. _____	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2 : Cartographie des bureaux et représentations d'Enda ECOPOP au Sénégal. _____	4
Figure 3 : Cartographie des activités des projets et programmes en 2019 au Sénégal. _____	i
Figure 4 : Tendances de la mobilisation des autres ressources propres dans les communes d'évaluation entre 2018-2019. _____	ix
Figure 5 : Promotion du civisme fiscal féminin et contribution des femmes dans le paiement de l'impôt pour la prise en charge des services. _____	xi
Figure 6 : Panorama des soumissions du PELL dans les collectivités territoriales. _____	xxviii
Figure 7 : Répartitions des ressources mobilisées pour l'année 2019. _____	

Erreur ! Signet non défini.

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Synthèse sur les résultats phares du PROGEP. _____	xxiv
Tableau 2 : Catégorie des élus primés. _____	xxix
Tableau 3 : Catégories des journalistes-communicants et des universitaires-chercheurs primés. _____	xxix

Liste des Annexes

Annexe 1 : Guides et manuels de formation _____	i
Annexe 2 : Tableau Récapitulatif des Projets d'Enda ECOPOP en 2019 _____	
Erreur ! Signet non défini.	
Annexe 3 : Tableau Récapitulatif des autres Activités d'Enda ECOPOP en 2019 _____	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	
ADM	Agence de Développement Municipal
ADL	Agence de Développement Local
ADS	Association des Départements du Sénégal
AMS	Association des Maires du Sénégal
AGEROUTE	Agence des Travaux et de Gestion des Routes
AGR	Activité Génératrice de Revenus
ANER	Agence Nationale Pour Les Énergies Renouvelables
APIX	Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux
ARD	Agence Régionale de Développement
AUP	Assemblée des Usagers des PIC puisards
BBGI	Baromètre de Bonne Gouvernance Intégrée
BP	Budget Participatif
BPS	Budget Participatif Sénégal
CAEL	Cellule d'Appui aux Élus locaux
CDREI	Commission Départementale de Recensement et d'Évaluation des Impenses
CDS	Comité de Développement Sanitaire
CFL	Commission de Fiscalité Locale
CGE	Comité de Gestion d'École
CGLU	Cités et Gouvernements Locaux Unis
CGP	Cellules de Gestion de PICs
CL	Collectivité Locale
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CNDT	Commission Nationale du Dialogue des Territoires
COLIGEP	Comités Locaux de Gestion des Eaux Pluviales
COSEF	Conseil Sénégalais des Femmes
CPE	Commission Permanente des Eaux
CRAES	Conseil de la République pour les affaires économiques et sociales
CT	Collectivité Territoriale
CVA	Voix et Actions Citoyennes (Citizen Voice and Action)
DGID	Direction Générale des Impôts et des Domaines
ECOPOP	Espaces de Co production des Offres Populaires
EDIC	Espaces de Dialogue et d'Interpellation Citoyenne
FECT	Fonds d'Équipements des Collectivités Territoriales

FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FND	Fonds Nordique de Développement
FOMAHDU	Forum Ministériel Africain sur l'Habitat et le Développement Urbain
FS	Facilitateur Social
GES	Gaz à Effet de Serre
GIZ	Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement
GOLD	Gouvernance Locale pour le Développement
HCCT	Haut Conseil des Collectivités Territoriales
IEC	Information, Education, Communication
IMF	Impôt du Minimum Fiscal
IRR	Initiatives à Résultats Rapides
MCTDAT	Ministère des collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des territoires
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MFB	Ministère des Finances et du Budget
OCB	Organisations Communautaires de Base
ODD	Objectifs du Développement Durable
OFFLOCC	Offensive Locale Citoyenne pour la résilience communautaire, l'amélioration des conditions de vie des populations, la bonne gouvernance, la lutte contre la Corruption et l'évasion fiscale
OFNAC	Office National de Lutte contre la Fraude et la Corruption
OIDP	Observatoire International de la Démocratie Participative
OMD	Objectifs du millénaire de Développement
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OQP	Opérations Quartier Propres
PAGIS	Programme d'Appui à la Gouvernance des Institutions Nationales et Locales du Sénégal
PAP	Personne Affectée par le Projet
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PDC	Plan de Développement Communal
PDD	Plan de Développement Départemental
PDLI	Plan Décennal de Lutte contre les Inondations
PDTE	Projet de Développement du Tourisme et des Entreprises
PELL	Prix d'Excellence du Leadership Local
PGRM-Sen	Projet d'appui à la Gouvernance des Ressources Minières, la Résilience Communautaire et la Responsabilité Sociétale d'Entreprise au Sénégal
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PIC	Projets d'Investissement Communautaires
PNDL	Programme National de Développement Local

PNGD/UCG	Programme National de Gestion des Déchets/Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides
PROGEP	Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation au Changement Climatique
PROZEBID	Programme Sénégal Zéro Bidonville
PSE	Plan Sénégal Émergent
SAPCO	Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques
SMP-CT	Système de Mesure de Performance des Collectivités Territoriales
SR	Sous-Résultat
TDR	Termes de Référence
UAEL	Union des Associations d'Élus Locaux
UE	Union Européenne
UMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UGP	Unité de Gestion du Projet
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International (United States Agency for International Development)
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UGB	Université Gaston Berger
UVS	Université Virtuelle du Sénégal
WASH	Eau, Assainissement et Hygiène



Mot du Coordinateur

Le présent rapport annuel fait le bilan des activités menées par Enda Ecopop au cours de l'année 2019. Il analyse les contextes de déroulement de ces activités, les problématiques prises en charge ainsi que les résultats escomptés qui justifient l'importance de ces actions auprès des bénéficiaires. Parallèlement, le rapport rappelle les motivations de Enda ECOPOP à porter ces actions au profit des collectivités territoriales et aux populations. Il retrace les différentes actions, structurées à partir des analyses des réalités culturelles, socioéconomiques et environnementales des populations, et mises en œuvre avec l'appui de partenaires.

Depuis l'adoption de son plan stratégique couvrant le quinquennat 2017- 2021, çà a été la troisième année du cycle dans la vie de notre organisation et la situe en droite ligne de l'axe fondateur d'être au service des communautés de base et des collectivités territoriales africaines. En effet, le contexte d'intervention a connu des mutations importantes rendant ainsi plus que nécessaire de recadrer nos domaines stratégiques d'intervention.

Notre organisation continue d'être au chevet des collectivités territoriales et des communautés de base, construisant ensemble des projets et programmes innovants, aptes à prendre en charge les défis qui se posent. Cela a permis d'accompagner ces collectivités territoriales à faire face aux nouveaux défis de la gouvernance territoriale en transformant les obstacles auxquels elles sont confrontées en opportunités de développement durable et d'apprentissage pour la résilience communautaire.

Ces avancées significatives n'auraient pu se réaliser sans la confiance des communautés, des élus et décideurs locaux et gouvernementaux ainsi que les partenaires techniques et financiers qui n'ont ménagé aucun effort pour nous soutenir dans la réalisation de nos actions. Sur ce, nous réaffirmons notre ancrage au niveau territorial pour construire avec les communautés un plaidoyer capable d'influencer les politiques publiques pour des territoires plus viables, attractifs et porteurs d'enjeux de développement durable.

C'est pourquoi, durant l'année 2019, Enda ECOPOP s'est évertuée à faire la promotion d'acteurs territoriaux, à différents niveaux (élus locaux, chercheurs et journalistes, communicants) qui ont apporté une contribution significative à la gestion des affaires publiques à l'échelle locale, nationale et internationale. Et cela à travers des thématiques porteuses d'enjeux comme la territorialisation des politiques publiques, la participation et l'engagement citoyen.

A cela s'ajoutent, l'aménagement et l'attractivité territoriale, le renforcement de l'employabilité et l'emploi des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables, le développement des capacités de prospective, de programmation et de suivi-évaluation des politiques publiques et des engagements internationaux. Ces résultats encourageants ont pu être obtenus grâce à une équipe dynamique et engagée aux côtés des communautés de base pour la construction d'un discours pertinent pour le plaidoyer, afin d'influer positivement sur les décisions touchant les citoyens à différentes échelles d'intervention.

Merci et bonne lecture.

Bachir KANOUTE
Coordinateur Exécutif

PREMIÈRE PARTIE :

VIE DE L'ORGANISATION

1. Qui sommes-nous ?

Enda ECOPOP (Espaces de Co-production des Offres Populaires pour l'environnement et le développement en Afrique) est une organisation sans but lucratif, membre du Réseau International Enda Tiers Monde. Elle a été créée en 1991, comme entité au sein d'Enda Tiers monde avant de se transformer en 2012, en ONG à la faveur des mutations institutionnelles de l'Organisation.

2. Principes et valeurs de Travail

L'organisation promeut une approche alternative du développement partant du local (niveau quartier) au global (niveau international), en passant par l'échelle municipale et nationale. Ce mode d'intervention repose sur les leviers essentiels ci-après :

- ☞ Les études, recherche-actions et expérimentations ;
- ☞ La capitalisation des interventions et la modélisation pour développer, à l'intention des acteurs territoriaux et des praticiens du développement territorial inclusif ; des supports et outils pour l'action ;
- ☞ La formation des acteurs pour renforcer leurs capacités d'intervention et susciter de réelles transformations sociales ;
- ☞ Le plaidoyer, l'influence et le réseautage pour une amélioration des politiques de développement.

Visant l'innovation et l'émergence de politiques locales durables et inclusives, Enda ECOPOP intervient avec les communautés de base pour construire un discours cohérent et pertinent pour le plaidoyer, afin d'influer positivement sur les décisions touchant les citoyens et les échelles d'intervention.

Cette expérimentation au local s'accompagne d'une évaluation participative de nos approches et contenus et la capitalisation des expériences. La finalité est de mettre à disposition des institutions publiques (ministères, institutions locales) et/ou privées (instituts de recherches, partenaires au développement) des outils et méthodes appropriés (mis à disposition sous forme de guides et/ou manuels), et contribuer ainsi à l'amélioration de la gouvernance locale pour l'émergence de villes durables. Cette méthode de travail insiste particulièrement sur l'ancrage local dans la conduite opérationnelle des initiatives pour une institutionnalisation et une pérennisation des dynamiques de développement.



**Plaidoyer
Influence**



Formation



**Capitalisation
Modélisation**



Recherche Action

3. Vision et engagements

Membre du réseau international Enda Tiers Monde, ECOPOP agit pour l'émergence « *de collectivités territoriales africaines durables, résilientes, respectueuses des droits humains et gouvernées de manière responsable* ». Cette vision est adossée aux valeurs suivantes :

- Engagement militant et responsable ;
- Diversité, équité et autonomisation ;
- Approche éthique basée sur l'innovation et la coproduction des acteurs.

4. Axes stratégiques d'intervention

ENDA ECOPOP articule ses interventions dans les collectivités territoriales et les communautés de base en Afrique autour de quatre principaux axes :

- **Axe 1 : Amélioration de la démocratie locale, de la participation et l'engagement citoyen :** A travers cet axe, l'intention est d'améliorer la démocratie et de renforcer la participation et l'engagement citoyens dans la gestion des affaires publiques locales. ECOPOP entend agir pour que plus de collectivités territoriales développent des approches de démocratie participative qui aient un impact sur le bien-être des citoyens.
- **Axe 2 : Renforcement de la résilience et l'attractivité des collectivités territoriales :** Ce deuxième axe ambitionne de contribuer à l'amélioration de l'attractivité des collectivités territoriales en Afrique pour les États, les partenaires au développement et les communautés de base.
- **Axe 3 : Soutien à l'employabilité et à l'insertion socio-professionnelle des jeunes des femmes et autres groupes vulnérables :** Il s'agit à travers ce 3^{ème} axe de développer une approche territoriale comme contribution à la lutte contre le chômage des jeunes, d'améliorer l'employabilité des jeunes puisqu'elle conditionne fortement leur insertion professionnelle, d'accompagner les initiatives allant de sens de définir des « territoires » d'intervention pertinents et cohérents pour mutualiser leurs ressources afin de mettre en œuvre des politiques locales concertées de formation professionnelle et enfin d'organiser et valoriser la formation par apprentissage dans le secteur de l'économie informelle afin de répondre à une forte demande d'inclusion sociale.
- **Axe 4 : Appui à la territorialisation des politiques publiques et des Agendas internationaux :** l'ambition de cet axe est d'internaliser au niveau des territoires les orientations stratégiques nationales de développement et les engagements internationaux, notamment les Plans d'émergence économique, l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable, le Nouvel Agenda Urbain, les Accords sur l'atténuation et l'adaptation face aux changements climatiques.

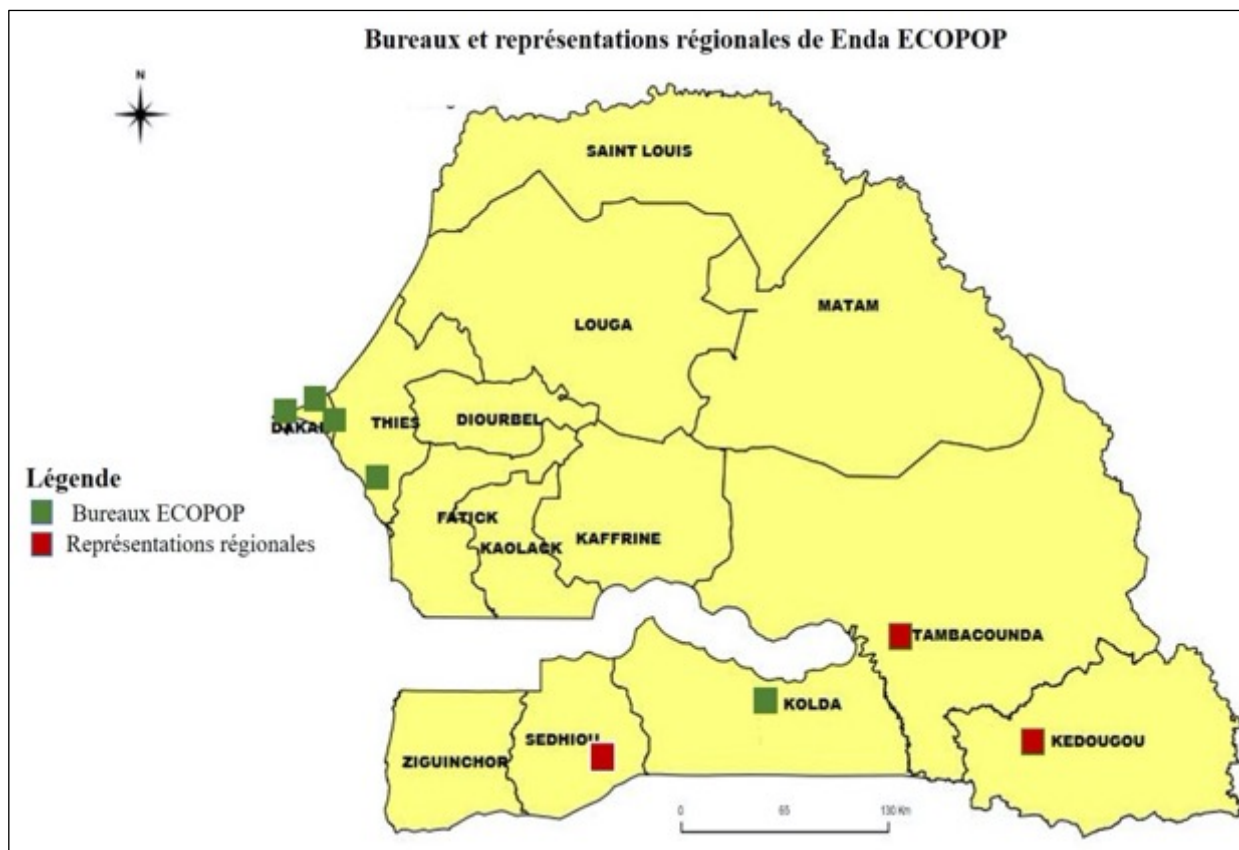
5. Structuration organisationnelle

Enda ECOPOP est structurée en trois pôles opérationnels et un service d'appui à l'administration et aux finances. Il s'agit :

- **Pôle Renforcement de Capacités (RECAP) ;**
- **Pôle Expérimentation, Action et Territoires (EXACT) ;**
- **Pôle Plaidoyer, Influence et Réseautage (PLAIR).**

Les activités d'Enda ECOPOP sont portées par les pôles opérationnels dont les actions concourent à accompagner les acteurs territoriaux et à relever les défis du développement durable. L'intervention d'ECOPOP est adossée sur le principe de toucher un plus grand nombre d'acteurs aux différentes échelles (locale, nationale et internationale).

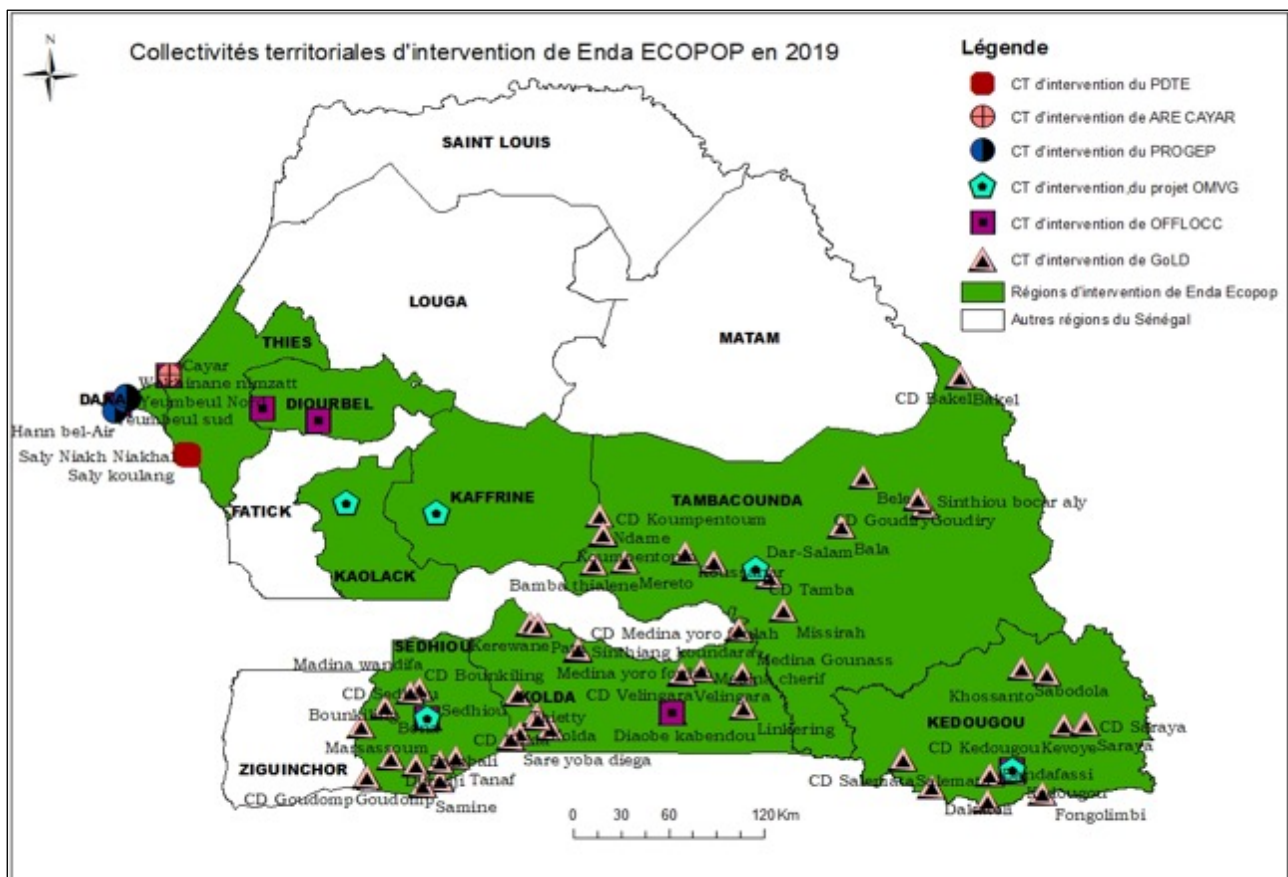
Figure 2 : Cartographie des bureaux et représentations d'Enda ECOPOP au Sénégal.



Deuxième partie :

ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE AU COURS DE L'ANNÉE 2019

Figure 3 : Cartographie des actions de Enda ECOPOP en 2019 au Sénégal.



CHANTIER n°1 :

Démocratie locale, participation et engagement citoyen dans la gestion publique

Fort de son vécu de plus d'un (01) quart de siècle d'intervention dans la promotion des communautés de base, Enda ECOPOP travaille à la refondation de la démocratie locale et au renforcement de la participation et de l'engagement citoyen. Les activités phares mises en œuvre au cours de l'année 2019 portent sur :

- Le Projet Offensive Locale Citoyenne pour la Lutte contre la Corruption pour la Résilience communautaire, la bonne gouvernance, la prévention et la lutte contre la corruption (OFFLOCC) ;
- Le Programme gouvernance locale pour le développement (Programme GoLD) ;
- Le Projet ENDA 2030 de Renforcement du rôle et de la place des sociétés civiles du Sud dans la mise en œuvre d'un agenda 2030 transformateur.

Face aux mutations dans la gouvernance des affaires publiques locales et la pleine jouissance de leurs droits économiques, sociaux, politiques, culturels et environnementaux à l'ère actuelle, les pouvoirs publics ont l'obligation d'orienter leurs politiques vers une gestion transparente des collectivités territoriales, mais aussi une gouvernance participative doublée d'une reddition des comptes. C'est dans cette perspective d'exigence citoyenne que beaucoup d'États Africains ont renforcé leurs dispositifs constitutionnels, législatifs et réglementaires.

Ce nouveau cadre juridique de la décentralisation accorde une place plus importante à la participation et à l'engagement citoyen en privilégiant une gestion plus inclusive et participative des collectivités territoriales avec l'implication de toutes les catégories d'acteurs à toutes les étapes du processus décisionnel concernant la définition de leur agenda de développement. Cependant, des limites sont encore notées dans les mécanismes opérationnels pour asseoir durablement la démocratie locale, la participation et l'engagement des citoyens.

I. Promotion d'une offensive Locale Citoyenne pour la Résilience communautaire, la bonne gouvernance et la prévention et la lutte contre la Corruption

La mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE) vise dans son 1^{er} axe, la transformation structurelle de l'économie et de la croissance avec une meilleure articulation des dimensions de l'urbanisation, de l'environnement et du développement économique. Aussi, à travers son troisième axe, il vise à renforcer la gouvernance locale et promouvoir la viabilité des territoires notamment par le biais de l'alignement des structures des dépenses publiques concernant les aspects liés aux priorités de développement, à la promotion de l'éthique, à la transparence et à la reddition des comptes et l'efficacité de la dépense publique. Cette politique participe aussi, au renforcement de la résilience communautaire et des conditions de vie des populations par l'amélioration de leur accès aux services sociaux de base et équipements urbains. Cependant, il est à craindre que ces réformes importantes sur le plan normatif et réglementaire occasionnent également la décentralisation des pratiques corruptrices du niveau central vers les collectivités territoriales, encore fragiles et dépourvues de

capacités techniques, institutionnelles et managériales. D'autant plus que les améliorations tant attendues, du cadre et des conditions de vie des populations dans les collectivités territoriales, tardent à se matérialiser. Ainsi, force est de noter que ces responsabilités et compétences transférées ne sont pas totalement assumées par les collectivités territoriales qui n'arrivent pas encore à jouer leur rôle de promoteur et catalyseur du développement territorial.

L'objectif de cette présente initiative d'Offensive Locale Citoyenne pour la résilience communautaire, l'amélioration des conditions de vie des populations, la bonne gouvernance, la lutte contre la Corruption et l'évasion fiscale (**Projet OFFLOCC**) est de fournir une meilleure résilience communautaire par le renforcement de la participation et de l'engagement des citoyens de même que la capacitation des décideurs dans la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et l'évasion fiscale à travers l'amélioration de la situation financière des collectivités territoriales, la promotion de villes vertes durables, et l'accès aux services sociaux de base dans les communes cibles. Cette première année de mise en œuvre du projet reste marquée par la conduite de plusieurs activités :

- **Atelier de cadrage méthodologique et de lancement du projet OFFLOCC** qui a regroupé 68 acteurs dont 15 femmes. L'atelier a été l'occasion d'aborder les questions relatives aux rôles et responsabilités des intervenants et de voir, les axes de synergies qui pourraient exister avec d'autres programmes et projets. Cette démarche a permis d'élaborer et de partager un plan d'actions opérationnel correspondant aux représentants des ministères de la justice et des collectivités territoriales, de l'Union européenne, des associations d'élus locaux, des organes de prévention et de lutte contre la corruption, des programmes et agences de l'État, des partenaires techniques et financiers, des communes bénéficiaires, des ARD, des médias et personnes ressources.



- Une **caravane d'information et de sensibilisation des décideurs, partenaires et citoyens** a été organisée dans les collectivités bénéficiaires à savoir les communes de Sédhiou (région de Sédhiou), Diaobé-Kabendou (région de Kolda), Kédougou (région de Kédougou), Diourbel et Dangalma (région de Diourbel) et Cayar (région de Thiès) et a permis de rencontrer Ces rencontres ciblées les Gouverneurs, les équipes municipales et les ARD, la société civile, les services techniques déconcentrés, les médias ainsi que les institutions et organisations intéressées par la problématique de la corruption, de la fraude, de l'évasion fiscale et de la résilience des collectivités territoriales. Le but de cette mission d'information était de partager avec les autorités administratives et locales les objectifs, les résultats et l'approche méthodologique du projet OFFLOCC, mais aussi informer les communes bénéficiaires sur la nécessité d'une délibération du conseil municipal sur l'acceptation du projet. Ces missions ont aussi permis de promouvoir l'adhésion et le soutien des autorités administratives au processus de mise en œuvre du projet.



Ces caravanes ont pu toucher plus de deux mille cinq cents personnes au cours des rencontres mais aussi les émissions animées à travers les radios communautaires dans les communes visitées.

- L'**atelier de formation des coachs accompagnateurs, sur la prévention et lutte contre la corruption** s'est tenu du 13 au 21 avril 2019 à Saly Portudal. Il a regroupé des participants sélectionnés dans les collectivités d'intervention du projet OFFLOCC et identifiés lors des caravanes d'information et de sensibilisation. En vue d'assurer la pérennisation de la démarche d'accompagnement des collectivités territoriales dans l'approche de prévention et lutte contre la corruption, Enda ECOPOP avait opté pour une approche de formation en cascade. Ainsi, vingt-quatre (24) coachs accompagnateurs ont été formés. Dans un souci d'équité et de démarche participative, deux participants ont été choisis : une personne ressource de la société civile et un représentant de l'ARD comme partenaire de mise en œuvre du projet. Ces accompagnateurs et personnes ressources ont été formés aux concepts, approches, méthodes de prévention et lutte contre la corruption dans les collectivités territoriales.



La formation a permis d’aborder les aspects i) les approches d’andragogie et de formation des adultes aux concepts de prévention et lutte contre la corruption, ii) Tenue d’une session de sensibilisation des élus et leaders locaux à la prévention et lutte contre la corruption et iii) Animation d’une session pilote utilisant les outils et méthodes anticorruption en présence des élus et leaders locaux de la commune de Saly Portudal.

Encadrés n°1 : Formation des formateurs sur les changements et pratiques d’anticorruptions.

La session de formation a également bénéficié de l’intervention de M. Mounirou FALL, coordinateur des programmes à l’OFNAC (personne ressource externe) et du Docteur Cheikh Tidiane DIEYE chercheur et auteur du livre « Corruption bureaucratique au Sénégal ». Leurs deux interventions ont permis de mieux cerner la problématique et la complexité de la corruption au Sénégal. Grâce à ces formations, les acteurs concernés ont pris conscience des véritables enjeux d’une bonne gouvernance et inversement les graves entraves que peuvent avoir la corruption et la fraude sur le développement économique et social local.

- La **cartographie des acteurs et des organisations locales** pertinents et actifs dans la prévention et la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et l’évasion fiscale dans les collectivités d’intervention.
- La **réalisation des baselines** ayant permis i) de définir la situation de référence des activités et services qui sont vulnérables à la fraude, à la corruption et au blanchiment de capitaux, **ii)** d’analyser les causes et de mesurer les impacts découlant de ces dysfonctionnements au niveau de chaque commune. Ces baselines et diagnostics se sont appuyés sur le principe directeur que la corruption se développe dans un environnement de monopole sur des services

publics, avec des agents ayant un pouvoir discrétionnaire élevé et sans obligation de rendre compte ou de faire l'objet d'un contrôle (à priori ou à posteriori). Ce travail a permis de mettre en place une coalition d'acteurs et organisations, contre la fraude, la corruption et le blanchiment de capitaux et de procéder à la définition des principes directeurs.

Les enseignements tirés de cette première année du projet édifient sur l'existence de la corruption dans les collectivités d'intervention sous différentes formes touchant les secteurs de l'économie locale, les services, la sécurité, le transport, la santé, l'éducation, etc....

Ce qui ressort globalement de cette expérience c'est que la pauvreté est la source principale de la corruption, qu'il s'agisse d'un agent de la fonction publique, du privé ou d'un particulier. Ses conséquences sont mesurées en termes de fraude et d'évasion fiscale qui réduisent considérablement la capacité de mobilisation des ressources locales de la collectivité. Ce manque à gagner impacte négativement sur la capacité des communes à répondre de manière efficace aux besoins sociaux de base des populations. Le projet OFFLOCC s'inscrit ainsi, dans la dynamique de résorber ces écarts et permettre à l'ensemble des acteurs gravitant autour des collectivités territoriales d'adopter les bons réflexes et les pratiques en matière de bonne gouvernance et une gestion participative de budget.

Encadrés n°2 : Budget participatif et lutte contre la corruption.

*L'adoption de l'approche telle que prônée par le projet OFFLOCC cadre parfaitement avec les principes du Budget Participatif (BP) avec la perspective de promouvoir des approches alternatives de mobilisation de ressources, de participation et d'engagement citoyens. Ainsi, au niveau national, cette démarche permettrait de valoriser des mécanismes durables de prises en compte de la dimension citoyenne dans la gestion des affaires publiques. Au niveau international, le Sénégal devra s'harmoniser avec le calendrier sous régional pour se conformer aux directives de l'UEMOA qui visent à adopter le **Budget Programme**.*



II. Gouvernance Locale pour le Développement

Le programme GoLD appuie pour impulser un modèle de développement territorial répondant plus aux demandes des citoyens par le renforcement des acteurs qui l'incarnent par la fourniture de services basée sur une culture de collaboration et d'ouverture. Ces activités ont aidé les responsables des CT à mettre en œuvre leurs compétences acquises avec les citoyens afin d'accroître le niveau de mobilisation des revenus locaux et booster leurs relations de confiance entre les différentes parties prenantes. À terme, ces résultats seront une continuité pour le renforcement de la participation des communautés locales au suivi de la santé, de l'éducation, du WASH et de la gestion de la prestation des services agricoles.

L'objectif du programme GoLD est d'assurer une bonne gouvernance et une fourniture de services basées sur une culture de collaboration et d'ouverture entre les acteurs. Il s'agit plus spécifiquement de :

- Renforcer la capacité des collectivités locales à répondre à la demande des citoyens ;
- Améliorer la mobilisation et la gestion des ressources publiques locales ;
- Faire participer la communauté à la gestion de la prestation de services (Santé, Éducation, Eau, Assainissement et Hygiène [WASH], Agriculture).

Le programme GoLD a adopté une démarche axée sur les résultats. C'est dans ce cadre qu'il a décomposé ses résultats en Sous-Résultats (SR) pour mieux atteindre ses objectifs. Ainsi, plusieurs activités sont regroupées et mises en œuvre selon une approche holistique basée sur l'amélioration de la responsabilité, de la transparence et de la collaboration des acteurs et partenaires. Enda ECOPOP, en collaboration avec RTI International, World Vision, URAC, FAFS et AFEX, assure la mise en œuvre de la composante renforcement des capacités des collectivités territoriales et celle sur l'amélioration de la mobilisation des ressources.

Au cours de l'année écoulée, les activités du résultat un (01) sont orientées vers le renforcement de la capacité des collectivités locales à devenir le catalyseur du développement local. Elles sont matérialisées à travers les trois résultats majeurs :

☞ **Renforcement de la Capacité de leadership des conseillers de CT en tant qu'élus ;**

- Le Programme GoLD s'est associé avec les ARD pour la mise en place du processus de BBGI dans 11 communes des régions de Sédhiou et de Kédougou en privilégiant une stratégie de durabilité. Ces accords sont orientés vers l'accompagnement du comité technique régional de formation composé des différents services techniques (Planification, Statistique, Service Régional d'Appui au Développement Local...) pour permettre aux décideurs des CT partenaires d'offrir une meilleure fourniture des services rendus et d'avoir aussi un baromètre pour mesurer leurs performances.
- L'analyse de la situation de gouvernance des secteurs a apporté des solutions sur les axes prioritaires d'intervention avec un plan d'actions spécifiques à chaque commune. Le Programme Gold a étendu ses activités dans d'autres localités pour réaliser les ateliers de mise en œuvre du BBGI dans la commune de Bounkiling, de Goudomp, de Simbandi Balante, de Samine et de Yarang Balante. Une collecte des données a également été effectuée à travers les approches du Système de Mesure de Performance des CT (SMP-CT) pour les départements. Cette collecte a permis au programme de disposer d'informations permettant d'évaluer les forces et les faiblesses des départements au niveau technique, organisationnel, fonctionnel.
- Le diagnostic a permis d'identifier les besoins en renforcement de capacités des départements. Pour harmoniser son intervention, le programme GoLD a accompagné les communes dans la recherche et la mise en relation avec les partenaires techniques et financiers à travers

l'organisation d'un forum des investisseurs dans les régions de Tambacounda et de Kédougou. Ces outils de planification ont permis d'avoir une plus grande cohérence et de visibilité aux actions prioritaires de développement des communes dans le but d'accroître les opportunités de réalisation des investissements.

- Une innovation majeure a été apportée sur les approches de renforcement de capacités des élus et acteurs locaux avec le E-Learning. Le premier module partagé via cette plateforme E-Learning a porté sur l'État Civil. A ce titre, une rencontre de partage d'expérience et de savoir-faire (peer to peer) a été organisée le 17 septembre 2019 entre 02 communes de GoLD afin de promouvoir l'apprentissage par les pairs. L'approche consistait à amener la commune de Linkéring à partager son expérience avec celle de Bambali en matière de leadership municipal et de civisme fiscal féminin avec l'appui de l'UVS.
- Parallèlement, des supports didactiques dans les secteurs de formation sur la gestion administrative et financière et la passation des marchés ont été conçus et adaptés. L'objectif est de mettre en place des outils et supports pour améliorer la qualité et la durabilité des processus de formation des acteurs, mais aussi de renforcer la documentation des élus et agents territoriaux des CT ciblées.

☞ Capacités organisationnelles (planification, budgétisation et processus de mise en œuvre) des structures de gouvernement décentralisées accrues

Le programme GoLD a accompagné les CT dans l'élaboration des documents de planification locale (PDC-PDD et PIA) pour les CT intégrant les secteurs et la dimension genre. Cette intégration a permis une meilleure gestion des secteurs et l'appropriation du nouveau guide planification. Le programme GoLD a renforcé les capacités des acteurs des CT par le biais des commissions techniques, des comités locaux sur la décentralisation. Pour un meilleur leadership local, la gouvernance des secteurs sur les procédures de gestion de la commande publique locale, administrative et financière a été renforcée. Un meilleur suivi des activités dans les communes est aussi escompté avec l'utilisation d'outils adaptés au niveau des acteurs locaux pour une bonne appropriation. Cette activité a facilité la mise en relation avec les partenaires techniques et financiers des communes pour appuyer ces interventions phares.

☞ Gestion financière publique et contrôle des dépenses publiques améliorées

Au cours du troisième trimestre, le programme a initié trois ateliers régionaux de formation sur le compte administratif et l'analyse des processus budgétaires dans les régions de Tambacounda, Kédougou et Sédhiou. L'objectif est de mettre à niveau les acteurs des communes concernées (maire, secrétaires municipaux et présidents commissions techniques des finances) sur les méthodes d'analyse des recettes et dépenses et les techniques d'élaboration du compte administratif pour la reddition des comptes. D'autres partenaires comme l'ARD et les trésors régionaux ont activement participé à ces sessions. Ces ateliers régionaux ont permis aux acteurs des trente-six (36) communes d'intervention de connaître leurs forces et faiblesses en matière de mobilisation des ressources, de maîtriser les techniques d'analyse et de prévisions budgétaires, des techniques d'élaboration de compte administratif et de gestion financière.

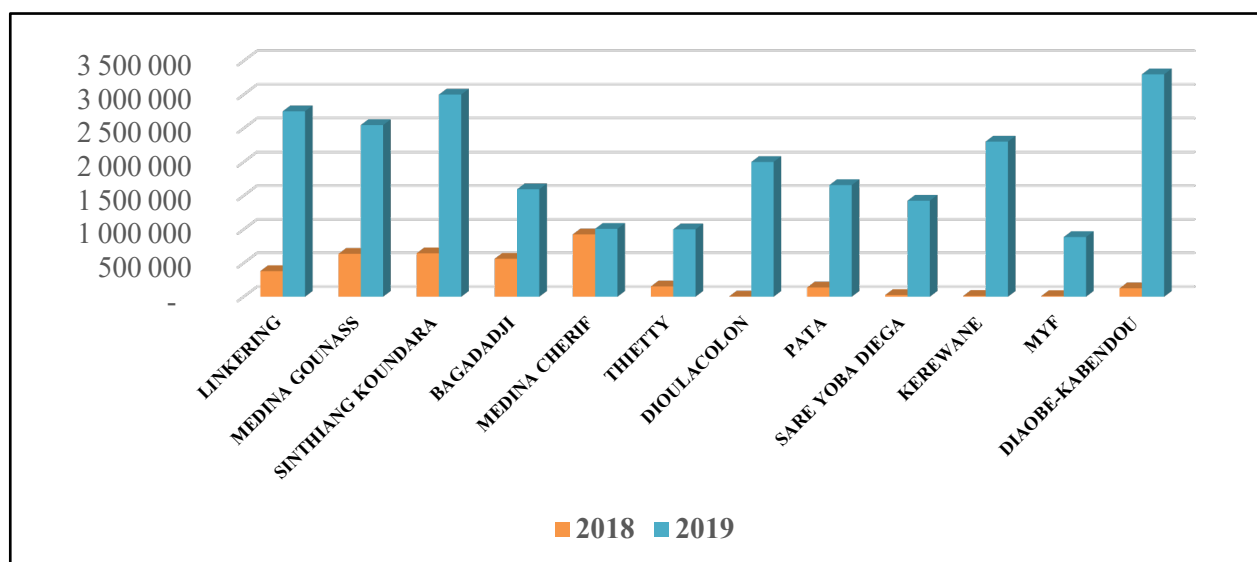
Encadrés n°3 : Mamadou, membre Commission des Finances du Conseil départemental de Saraya.

« Je me rends compte aujourd'hui que presque 60 % de ce que nous faisons lors des passations des marchés dans la gestion de nos collectivités n'étaient pas en règle. Je viens d'y voir plus clair maintenant. Je rencontrais d'énormes difficultés à achever la constitution des dossiers de passation des marchés en raison de la méconnaissance du plan de passation des marchés. Grâce à cette formation, je vais pouvoir monter de bons dossiers sans problème ».

☞ Ressources propres des collectivités territoriales accrues

La mise à jour de l'assiette et le potentiel fiscal communal (recensement et mise à jour des bases des contribuables) montre des tendances d'évolution positive entre l'année 2018 et 2019. Les résultats obtenus dans la phase pilote déroulée dans la région de Kolda ont été très satisfaisants. En effet, on note une augmentation significative des recettes fiscales dans les communes d'interventions du GoLD comme le démontre le graphique ci-dessous.

Figure 4 : Tendances mobilisation ressources propres dans les communes entre 2018-2019.



- Le programme Gold a ainsi appuyé le recouvrement des recettes communales pour le financement des services sectoriels (Collecte de l'IMF 4 et autres impôts et taxes). Ces stratégies opérationnelles de mobilisation des ressources propres ont permis l'identification des taxes prioritaires sur la base des points faibles en matière de recouvrement des impôts et taxes communaux. Pour mener à bien ce travail, le programme Gold a développé un système de collecte des taxes communales dénommé Y-Tax qui a été introduit par Enda ECOPOP afin d'améliorer la mobilisation des ressources locales. Utilisant des technologies de l'information et de la communication à faible coût, le Y-Tax est un moyen très profitable pour améliorer l'efficacité et la transparence dans la collecte et la gestion des impôts locaux, et s'adresse à l'ensemble de la chaîne fiscale locale. C'est dans cette logique que le programme a appuyé à la mise en place des **commissions de fiscalité locale (CFL)**.

L'objectif était d'accompagner les communes auprès des services techniques afin qu'elles disposent d'outils permettant d'améliorer la maîtrise de l'impôt foncier et d'accroître la mobilisation des ressources. En partenariat avec le bureau des collectivités locales de la Direction Générale des impôts et domaines, le programme Gold a appuyé l'installation de cinq (05) CFL dans la zone de Kolda (Pata, Thiety, Dioulacolou, Saré Yoba, Bagadadji). Ces CFL permettront l'élargissement de l'assiette

et du potentiel fiscal, le contrôle citoyen, le civisme fiscal, la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale et une augmentation réelle du taux de recouvrement.

☞ **Mécanisme de redevabilité sociale pour la transparence de la fourniture de services améliorés ;**

Faisant partie d'un des défis majeurs, le programme GoLD a toujours mis en exergue la participation citoyenne sur le service public. C'est dans ce cadre que le programme a poursuivi son accompagnement dans l'organisation des journées de redevabilité sociale initiées par des communes autour des « Espaces de Dialogue et d'Interpellation Citoyenne » (EDIC) en collaboration avec le projet Budget Participatif Sénégal (BPS) qui fut conduit par le MCTDAT à travers l'ONG Enda ECOPOP et le PNDL en partenariat avec OSIWA et ONU Femmes. Ces journées ont favorisé la mise en place d'un dialogue politique et citoyen interactif entre les élus locaux et les citoyens sur la gestion des affaires locales. En effet, ces EDIC constituent des occasions symboliques pour les élus locaux de présenter leur bilan de gestion aux citoyens et répondre aux questions posées sur la conduite de la politique locale. Un exercice qui a abouti au renforcement de la confiance entre décideurs et citoyens. Pour pérenniser cette activité, les maires ont pris l'engagement d'organiser ces journées après chaque année de gestion afin de promouvoir la culture de réédition des comptes.

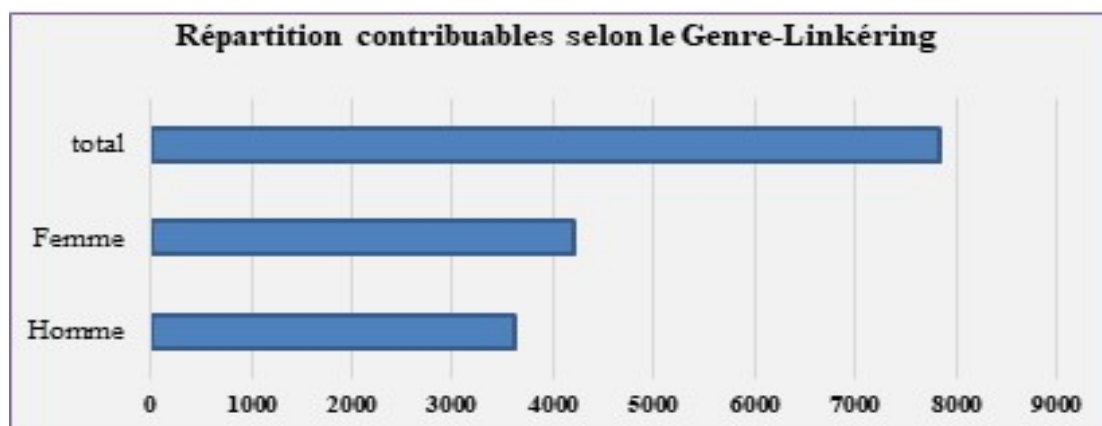
Les leçons apprises de la conduite des activités du programme GoLD

- Les activités de formation et de coaching réalisées en 2019 ont permis aux communes des quatre régions de capitaliser des principes de bonne gouvernance en matière de vote de budget, d'élaboration de document de planification et de budgétisation participative (BP, PIA). Avec cet appui, trente-six (36) communes ont élaboré leur projet de compte administratif et neuf (09) communes ont pu disposer d'un PIA ;
- L'opportunité de créer un cadre pluriel d'apprentissage et de partage des bonnes pratiques à travers les sessions de formation en gestion administrative et financière. Ces activités ont intégré une dimension participative et inclusive des acteurs à travers un cadre pluriel. La quintessence de ce cheminement a permis d'avoir les meilleurs cadres apprentissage et de partage d'expérience entre les acteurs (équipe municipale ; responsables CDS, CGE, APE, Comités de salubrité et Assainissement ; gestionnaires du district et des postes de santé ; secteur privé de l'eau) afin d'améliorer le niveau de gouvernance des structures dans la fourniture des services de base ;
- La création d'un cadre d'échanges multi acteurs pour une prise en charge des besoins prioritaires des CT. Cette stratégie de durabilité a eu comme impact la mise en place des cadres et outils qui favorisent une interaction entre les différents acteurs. C'est dans cette approche que le programme a initié le forum des partenaires de la région de Tambacounda qui a servi de cadre pour la mise en relation entre les CT et les projets et programmes, le secteur privé, les services techniques, les autorités et institutions de l'État. Ces échanges favorisent l'appui de ces derniers, vers les priorités des populations déclinées dans les PIA. Ainsi, ce Forum a été un grand succès, car il a offert aux communes une occasion unique de présenter leurs plans de développement et d'investissement aux partenaires potentiels intéressés à soutenir des initiatives visant à améliorer les conditions de vie de la population. Cette réussite a encouragé les acteurs à organiser le Forum à Kédougou ;
- Le civisme fiscal a été consolidée auprès des acteurs locaux. La sensibilisation ainsi que la mise à disposition d'outils adaptés d'identification et de recensement de contribuables comme Y-Tax ont permis de renforcer les capacités locales en matière de maîtrise des potentialités fiscales. L'administration de ces outils a permis d'élargir l'assiette et le potentiel fiscal d'environ de 30 % à 35 % des capacités communales sur l'IMF4, la publicité et les marchés.

La commune de Bakel en est une parfaite illustration avec une augmentation du potentiel fiscal avec 720 nouveaux contribuables grâce au recensement. A termes, c'est ce qui va contribuer à relever le niveau de prise en charge des services de base rendus à la population. D'ailleurs, cette augmentation s'est traduite par l'amélioration du taux de mobilisation des ressources propres qui est une réalité dans la plupart des CT d'intervention grâce aux différents appuis et accompagnements effectués. Elle se matérialise aujourd'hui par l'accroissement des recettes issues des produits des impôts locaux et taxes communales. L'analyse faite pour 16 communes a révélé une tendance positive ;

- L'implication également des femmes dans le processus a été déterminante dans la collecte des recettes propres, notamment l'IMF 4. Leur influence individuelle et à travers les groupements de promotion féminine ont permis de contribuer à la sensibilisation et l'appui aux chefs de village dans la collecte des différentes communes, notamment celles de la région de Kolda qui est estimée à environ 50 % du montant global mobilisé. On peut citer à titre d'exemple le rôle activement joué par les femmes des communes de Sinthiang-Koundara et récemment celles de Linkering et de Tanaff. Ces recettes sur l'IMF4 notamment grâce au civisme féminin vont servir à compléter le financement des services à la communauté notamment dans les secteurs (santé, éducation, WASH, nutrition).

Figure 5 : Promotion du civisme fiscal féminin et contribution des femmes dans le paiement de l'impôt pour la prise en charge des services.



III. Promotion des principes du Développement Durable de l'Agenda 2030

Projet ENDA 2030 de « Renforcement du rôle et de la place des sociétés civiles du Sud dans la mise en œuvre d'un agenda 2030 transformateur » est une initiative financée par l'Union Européenne et la coopération Luxembourgeoise pour répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés,

Encadrés n°4 : Genre et Gouvernance territoriale.

L'adoption de la loi sur la parité en 2010 a fait élire 13 000 femmes conseillères au cours des élections locales de 2014. Cependant, le Sénégal reste toujours confronté à des barrières non négligeables pour une participation effective de femmes élues dans les conseils locaux. Pour y remédier le programme Gold a proposé plusieurs activités en impliquant et en mobilisant les femmes à travers des renforcements de capacités (formation en leadership). Le programme se focalise également sur la budgétisation relativement au genre et celles de la participation des femmes dans le contrôle et le suivi des fournitures de services. La finalité de cette politique est de pouvoir intégrer l'aspect genre de sorte à répondre aux défis de la participation des femmes dans les affaires locales.

notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Au-delà de vouloir contribuer à travers le processus Post-2015 à concrétiser les objectifs de développement durable, le projet vise à transformer les sociétés civiles du Sud en acteurs maîtrisant les enjeux qui pèsent sur leur devenir pour un développement plus durable et inclusif.

Enda ECOPOP s'est investi en collaboration avec les autres entités du réseau Enda Tiers-monde à jouer un rôle d'avant-garde et proactif dans l'approfondissement de la compréhension des logiques, principes, critères et dimensions du développement durable et leur appropriation par les citoyens, les communautés, les collectivités territoriales ainsi que dans divers autres cadres régionaux et internationaux.

Cette intervention est articulée de façon transversale, par le biais des formations, des renforcements de capacités, des processus de socialisation, de recherche-action, de lobbying, de campagnes, de colloques et autres rencontres dédiées. Cela renforcera le rôle et la place des organisations de société civile dans la mise en œuvre d'un agenda 2030 transformateur. L'initiative vise en mettre en exergue une société co-produite qui garantit les droits des plus vulnérables. D'ailleurs, ceci est en adéquation avec le positionnement stratégique d'Enda ECOPOP sur l'ODD 16 « **Paix, Justice et Institution Efficaces** ».

En définitive, le processus prôné par l'initiative UE-ENDA aboutira sur une capitalisation qui sera un élément important en termes de gestion des connaissances pour un partage des points de réussite et une communication régulière via différentes plateformes. Ces évidences pourront servir de leviers de plaidoyer pouvant influencer les orientations et décisions des politiques publiques.

L'objectif de cette initiative est de contribuer au processus Post-2015 par la transformation des sociétés du Sud comme acteur clé sur les enjeux qui pèsent sur leur devenir à travers un développement plus durable et inclusif. De manière plus spécifique il s'agit de :

- Renforcer l'appropriation de l'Agenda 2030 et la production d'initiatives politiques pertinentes par les entités affiliées et leurs partenaires ;
- Améliorer la reconnaissance de la contribution du Réseau Enda tm et son positionnement stratégique aux échelles locale, nationale, sous régionale, régionale et internationale ;
- Améliorer les services et l'assistance fournis aux membres, ainsi que leur contribution aux activités du Réseau.

En termes d'activités durant ces premiers mois d'intervention, on peut retenir :

- L'**atelier lancement et de socialisation** du projet qui s'est tenu en Mai 2019. Cette initiative aux allures fédératrices dans son essence a été une nouvelle occasion, en dépit de l'autonomie des différentes entités d'Enda de créer des travaux synergiques et des collaborations productifs. Cela a permis de mettre en avant le caractère interdépendant des ODD et la nécessité d'une prise de conscience au niveau des entités leurs permettant d'être en phase avec l'intégration de l'Agenda 2030 dans leurs projets/programmes. Aussi, ce cadre a rendu possible la mise en commun et la mise à niveau (renforcement de capacités) des acteurs du réseau Enda. Ces derniers ont d'ailleurs désigné et formé des points focaux qui concourent à augmenter l'impact et l'efficacité des interventions.

La finalité de cet **atelier méthodologique de lancement et de socialisation** était d'approfondir la réflexion sur les axes d'intervention et de positionnement d'Enda ECOPOP et les autres entités. Il est question des différents axes des projets en termes d'objectifs, de cibles et de résultats. Il fut également question de trouver les activités stratégiques qui vont alimenter ce processus pour une durabilité des actions d'Enda. Parallèlement, cette rencontre a aussi permis d'évoluer vers une autre étape du processus pour créer des links nécessaires à

établir entre les ODD du fait de leur caractère transversal. Pour arriver à l'atteinte de performance significative, Enda ECOPOP a porté son choix sur le budget participatif comme modèle pour servir de fil conducteur du projet avec sa dimension transversale qui fait sa pertinence par rapport à plusieurs ODD, notamment le n° 16 ;

- **Atelier de restitution interne** de « l'atelier méthodologique de Lancement, de Socialisation et de Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 et des ODD au sein du réseau ENDA et de ses partenaires » a été l'occasion de revenir sur plusieurs aspects concernant la particularité du projet ODD et le lien à faire avec les projets et programmes d'Enda ECOPOP, en présence des différentes équipes de terrain. Cet atelier méthodologique a permis de clarifier et de rappeler l'esprit de cette initiative en faveur des ODD. Ce cadrage technique a fait ressortir la nécessité de renforcer l'approche systémique en regardant à nouveau le cadre stratégique 2017-2021 et y intégrer davantage cette « nouvelle » dimension du développement durable. Le focus est donc mis sur l'Agenda 2030 pour que les acteurs du sud puissent porter leurs voix à toutes les instances décisionnelles. L'autre enjeu de cet atelier était de voir comment Enda ECOPOP pourrait être un pilier de la société civile pour toutes les problématiques liées au développement durable au niveau national, sous régional et international ;
- La rencontre interne de cadrage technique au sein de l'équipe d'Enda ECOPOP a été fixée afin d'harmoniser la compréhension, l'entendement voire l'opérationnalisation concernant cette initiative qui renforce le repositionnement du développement durable dans les interventions de l'ONG. Il faut noter à l'instar des entités du réseau Enda Tiers Monde, Enda ECOPOP a de tout temps axé ses missions et activités sur des résultats porteurs d'une dimension de développement durable. Donc, cette initiative, en partenariat avec l'Union Européenne vient juste renforcer cette dynamique et inciter ses équipes à avoir systématiquement une posture transformative et d'inclusion vis-à-vis de leurs principales cibles ou zones d'interventions.

Encadrés n°5 : Appropriation de l'Agenda 2030.

« UE-ENDA/ODD 2030 est une rivière, socle de tous les projets et programmes que nous déroulons présentement et ceux qui le seront dans les années à venir ». Selon ces mots de M. Bachir KANOUTE, l'initiative pour la promotion du développement durable aura nécessairement besoin de s'alimenter à partir de ruisseaux qui représentent les autres projets, programmes ou initiatives déroulés au niveau d'Enda ECOPOP. Il a également souligné, l'intérêt de bien apprécier les éléments du socle afin de bien voir les actions qu'on pourrait aligner avec l'ODD 16 et également mieux définir les indicateurs selon nos réalités de gouvernance, en tenant compte des principes et critères de développement durable.

En perspective un atelier de Recherche-Action-Formation sera organisé durant le premier semestre de l'année 2020 qui sera d'abord une opportunité de faire le diagnostic sur l'état des lieux (Bilan ODD 16), mais aussi d'avoir la possibilité de mettre en lumière des éléments de capitalisation sur les réussites et acquis comme la gouvernance participative à l'image du programme GoLD et même du projet OFFLOOC. La finalité recherchée est de pouvoir intégrer les cibles de l'objectif de développement durable 16, dans tous les processus notamment pour des pactes territoriaux qui s'inscrivent dans l'optique de l'Agenda 2030 (arriver à une transversalité sur tout le processus, à toutes les étapes).

CHANTIER n°2 :

Renforcement de la résilience communautaire et l'attractivité territoriale

Plus de cinquante ans après leur accession à l'indépendance, la plupart des pays africains accusent encore un retard dans le développement économique et social marqué par des structures productives peu performantes, la montée du chômage et du sous-emploi et un accès insuffisant et déséquilibré et non équitable aux services sociaux de base. Pour inverser cette tendance lourde et s'inscrire dans une trajectoire de développement économique et social inclusif, beaucoup de pays mettent en œuvre des Plans Cadre de développement pour l'émergence économique aux horizons 2025/2035. Cette volonté ne peut durablement prospérer sans intégrer la dimension territoriale.

Le territoire est devenu un acteur majeur des dynamiques socioéconomiques. Dans un contexte de renforcement de la décentralisation, aucune approche de développement socioéconomique ne peut prospérer en dehors du potentiel territorial énorme pour trouver des réponses locales adaptées et durables. Sous ce rapport, il est important de renforcer davantage l'attractivité territoriale afin de prendre en charge les questions d'insécurité de toutes sortes (insécurité alimentaire, montée des radicalismes et des extrémismes), favoriser la résilience, l'accès équilibré et satisfaisant aux services sociaux de base et valoriser les potentialités économiques pour servir de leviers de développement socioéconomique.

Pour avancer dans la prise en compte des enjeux sus mentionnés, Enda ECOPOP a déroulé un ensemble d'actions articulées autour des projets ci-dessous :

- Projet de développement du tourisme et des entreprises ;
- Projet Énergie de l'OMVG ;
- Projet Ville Durable ARE Cayar ;
- Projet de Gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique.

L'ensemble de ces projets concourt à l'accompagnement et à la mise en œuvre d'initiatives locales ou nationales de développement à travers l'amélioration des conditions de vie des populations.

I. Facilitation du Projet de développement du tourisme et des entreprises

Le Gouvernement du Sénégal met en œuvre le Projet de Développement du Tourisme et des Entreprises (PDTE) avec le soutien financier de la Banque Mondiale. Ce projet placé sous la tutelle du Ministère du Tourisme vise principalement à renforcer le développement des entreprises sénégalaises et l'augmentation des investissements privés dans le tourisme. Cela comporte des travaux physiques de protection côtière dans la commune de Saly Portudal (département de Mbour). L'exécution du PDTE est assurée par l'Agence pour la Promotion de l'Investissement et des grands travaux (APIX S.A). La mise en œuvre du PDTE s'articule autour des composantes suivantes :

- Développement durable de destinations touristiques ;
- Appui à la création et à la croissance des entreprises ;
- Mise en œuvre du projet.

L'objectif est en effet de contribuer d'une part à la protection des plages à travers la réalisation d'épis et de brises lames et d'autre part à la restauration et l'entretien des plages de Saly. Ces travaux ont contribué à contenir le phénomène de l'avancée de la mer sur les berges et à la relance de l'activité touristique dans la station balnéaire tout en sauvegardant les autres établissements humains. Cependant, ces travaux ont perturbé et/ou ralenti les activités des différentes catégories d'acteurs socioéconomiques (hôteliers, pêcheurs, femmes transformatrices de produits halieutiques, artisans installés sur les plages, tabliers, commerçants). Ainsi, Enda ECOPOP accompagne la mission de facilitation sociale (accompagnement des travaux et des Personnes Affectées par le Projet « PAP »). L'intérêt de cette approche est d'assurer la gestion optimale de l'information, la sensibilisation et l'accompagnement des PAP et des populations touchées (Station balnéaire et les quartiers de Saly Koulang et Niakh-Niakhal essentiellement).

De manière spécifique la mission consiste à :

- Assurer l'accompagnement des PAP et des populations touchées de Saly et du maître d'ouvrage délégué APIX ;
- Favoriser la mobilisation sociale et l'implication des acteurs d'enjeu (hôteliers, transporteurs, OCB, chef de village, autorités locales...) dans toutes les étapes d'exécution du projet ;
- Assurer l'accompagnement social des travaux de restauration des plages de Saly ;
- Développer une stratégie de communication de proximité et de masse pour une meilleure appropriation des réalisations du projet ;
- Contribuer à la résolution des problèmes, plaintes et réclamations liés aux travaux et à l'indemnisation des PAP.

Pour mieux s'arrimer au contexte et aux exigences du projet, Enda ECOPOP a adopté une gouvernance intégrée pour l'organisation des activités. Ainsi, ces dernières ont été reconfigurées et d'autres activités imprévues ont été conduites pour prendre en charge des exigences d'urgence signalées.

Encadrés n°6 : Gouvernance intégrée et gestion de projet.

Une des nouvelles formes d'intervention repose sur l'approche de gouvernance intégrée. Cette approche demande une adaptation continue aux activités et aux plannings des partenaires, mais elle offre des résultats plus efficaces et durables. L'équipe du projet s'est adaptée aux exigences de cette nouvelle approche dans la mise en œuvre de chaque activité.

Plusieurs activités qui suivent ci-après ont été mises en œuvre pour contribuer à l'atteinte des résultats.

☞ La communication sociale

Enda ECOPOP a mis en œuvre une communication sociale transversale et itérative au profit des PAP. En effet, plusieurs activités d'IEC (information – éducation – communication) ont été déroulées avant et pendant les travaux par le facilitateur social (FS) pour un bon engagement communautaire dans la réalisation des objectifs du projet. Il s'agit principalement des activités suivantes :

- Les visites d'écoute des riverains sur les travaux (jeudi des riverains) ;
- Les visites quotidiennes d'échange sur l'évolution des travaux et plaintes des citoyens ;
- Les mardis de la circulation ;
- Observation-sensibilisation des conducteurs de camions Van Oord sur la sécurité ;
- Les visites de chantier.

Ces visites de l'équipe de facilitation sociale ont participé ainsi à apaiser les relations entre les différents acteurs.

☞ **Accompagnement du paiement des indemnisations**

Les travaux de protection, ont entraîné un ralentissement voire un arrêt temporaire de différentes activités de plusieurs catégories d'acteurs socioéconomiques (hôteliers, pêcheurs, femmes transformatrices de produits halieutiques, artisans installés sur les plages, tabliers, commerçants). Ces derniers vivent ainsi, des contraintes d'accès à la plage, de conduite normale de leurs activités mais aussi, des problèmes liés à leur mobilité. Enda ECOPOP a développé une stratégie d'accompagnement de ces personnes affectées par les travaux à travers diverses activités d'appui pour la constitution de dossiers et l'indemnisation des ayants droit.

☞ **Les journées d'informations des PAP**

Toutes les PAP jointes ont été conviées à la journée d'information, convoquées par le Président de la CRDEI (Commission Départementale de Recensement et d'Évaluation des Impenses) afin de partager avec elles sur les modalités du processus. Pour l'occasion, deux rencontres ont été tenues en juin 2019, dont l'une avec les PAP commerces et places d'affaire à la Mairie de Saly et l'autre avec les PAP formelles (Restaurant, Pertes de structure et Hôteliers) à l'hôtel Palm Beach.



Réunions d'information des PAP des travaux de Saly

Après la constitution des dossiers des PAP, les passages en commission de conciliation ont été organisés les 27, 28 Juin et 01 juillet 2019 pour les personnes individuelles. Une seconde rencontre de conciliation a été ensuite tenue avec les PAP formelles (6 Hôtels, 5 Restaurants et 3 Pertes de structures) pour deux autres jours (1er juillet et 1er Aout). À la suite de ces ateliers, le facilitateur

social Enda ECOPOP a appuyé le paiement des indemnités des PAP passées en conciliation. Motivé par une démarche inclusive, un système de gestion des plaintes liées aux indemnités des PAP et aux travaux a été mis en place par Enda ECOPOP pour anticiper sur les éventuelles futures réclamations.

☞ **Accompagnement social**

Dans le cadre du PDTE, l'organisation a apporté un appui social dans le but de soutenir les acteurs locaux face à la résilience climatique et économique pour mieux contribuer à la pérennisation des ouvrages réalisés et la préservation du littoral de Saly.

La démarche d'accompagnement des populations concernées a privilégié une approche participative et inclusive. Elle s'est déroulée sous forme d'entretiens exploratoires et participatifs, à travers des réunions régulières tenues avec les différentes catégories d'acteurs de la communauté halieutique.

☞ **Suivi du projet avec les acteurs institutionnels**

L'engagement de ces institutions vis-à-vis du projet témoigne de son importance dans le cahier des grands travaux du gouvernement du Sénégal. Pour l'atteinte des objectifs dans les délais fixés, plusieurs acteurs institutionnels dont le ministère du tourisme, l'APIX, la Banque Mondiale, la SAPCO, les autorités préfectorales et municipales ont suivi de manière rigoureuse l'ensemble des activités déroulées. C'est pourquoi, dans l'exécution du projet, diverses activités stratégiques de suivi ont été conduites à différents niveaux par les acteurs institutionnels engagés.



Visites de la Banque Mondiale Ministre du Tourisme et des Transport Aériens

Des enseignements intéressants peuvent être tirés dans la première phase de mise en œuvre du projet PDTE de la sous composante protection, la restauration et l'entretien des plages de Saly Portudal. En effet, les points suivants peuvent être valorisés dans l'exécution de l'an 01 du projet :

- ❖ **L'entente du paiement différé des indemnités afin d'accélérer les travaux.** En effet, vu la longueur de la durée de la fiabilisation de la base de données des PAP et l'opérationnalisation de toutes les modalités d'indemnisation, il a été essentiel de retenir l'entente directe entre l'APIX et les hôteliers afin d'agir de manière efficace (gain de temps, respect des délais d'exécution des travaux...). Une démarche qui est à retenir comme une expérience positive à capitaliser dans des projets similaires.

- ❖ **Les appuis sociaux** pour les usagers s'activant dans le secteur informel ont permis d'intégrer la dimension sociale du projet ; ceci a participé à établir une justice et une équité sociale, mais aussi à anticiper sur l'entretien et la préservation des ouvrages et plages qui nécessitent l'engagement des acteurs locaux pour leur pérennisation.
- ❖ **La communication transversale et transparente** sur le déroulement des travaux a aidé les parties prenantes à contribuer à développer des relations de transparence et de confiance entre les différents acteurs concernés et à réduire les éventuelles tensions. L'autre point à retenir c'est l'impact positif de l'implication de toutes les parties prenantes grâce à la communication adaptée d'Enda ECOPOP. C'est pourquoi, aucun véritable accident n'a été déploré et les plaintes qui ont été enregistrées ont été traitées avec responsabilité et efficacité sans nuire aux parties engagées. En somme, la méthode de gestion de conflit a été efficace avec l'implication de l'ensemble des acteurs.

II. Assistance à l'exécution du Projet Énergie de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie

Composé par les quatre (04) pays membres que sont la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau et le Sénégal, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG) réalise des programmes de développement pour optimiser l'exploitation rationnelle des ressources du fleuve Gambie. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de développement, l'OMVG ambitionne de réaliser un Projet Énergie comportant un volet production avec la composante Aménagement hydroélectrique de Sambangalou (AHES) sur le fleuve Gambie au Sénégal et une composante Ligne interconnexion de transport d'électricité à haute tension en 225 kV. La ligne s'étend sur une longueur d'environ 1677 km traversant les quatre (4) pays et comprenant quinze (15) postes de transformation électrique, dont approximativement 688 km de réseaux au Sénégal avec 4 postes de transformation et sur 166 km avec 2 postes de transformation en Gambie.

L'exécution des travaux a entraîné à divers endroits qui sont impactés, des restrictions foncières et des pertes en cultures annuelles, en arbres et en revenus. L'ONG Enda ECOPOP intervient aux côtés de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour accompagner les Personnes Affectées par le Projet (PAP) à travers des opérations de sensibilisation et d'indemnisation. Ces mesures d'accompagnement visent à améliorer et le rétablir les moyens d'existence prévue pour les populations touchées par le projet. Pour le Sénégal, Enda ECOPOP a assuré l'accompagnement nécessaire à l'indemnisation-Information-Sensibilisation et Communication des personnes affectées par le projet (PAP). Cependant, pour mieux répondre aux standards sociaux et environnementaux des partenaires techniques et financiers pour l'accompagnement des PAP, Enda ECOPOP a collaboré avec une ONG locale basée en Gambie dénommée ADWAC (Agency for the Development of Women and Children). Dans le cadre de ce projet, il y'a au moins deux milles (2000) PAP à accompagner dont six cents (600) établis en Gambie.

L'objectif visé est en plus de sensibiliser, d'indemniser ces PAP et de permettre la libération apaisée des emprises de la ligne d'interconnexion dans les zones d'intervention. Il s'agit plus spécifiquement de :

- Dynamiser le contact avec les autorités administratives, locales et coutumières ;
- Appuyer l'OMVG et l'UGP dans la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes et recours et l'indemnisation des PAP ;
- Appuyer l'installation et la tenue des commissions de conciliation ;
- Accompagner la publication des listes de PAP et la diffusion de communiqués sur la date butoir des enquêtes parcellaires ;
- Accompagner le processus d'indemnisation et de sécurisation des indemnités perçues ;
- Démarrer le processus d'accompagnement social des PAP.

Après la conduite de la campagne d'information et sensibilisation préparatoire aux enquêtes parcellaires et de recensements auprès des acteurs, Enda ECOPOP a informé les populations du démarrage des phases 2 et 3 du projet, qui coïncide respectivement avec le paiement et indemnisation et gestion des plaintes des PAP. Ces phases sont conduites de manière simultanée. Les activités suivantes ont été exécutées au cours de l'année 2019 :

- **La Préparation, validation des données de recensement et suivi des plaintes, constitution des dossiers PAP et conciliation :** À la suite du recensement, la liste des PAP était publiée, affichée et ont permis aux impactés de vérifier la conformité des informations les concernant. Pour remédier aux cas d'omissions signalés ou d'autres erreurs décelées, Enda ECOPOP a confectionné des registres de recueil et des fiches d'entretiens/ enregistrements avec les PAP sur les sites d'affichages afin de recueillir les différentes situations signalées. Cette démarche inclusive a contribué grandement à la fiabilisation de la base de données des PAP. Par ailleurs, la mise en place d'une procédure d'indemnisation avec l'**ouverture des comptes bancaires et le paiement (en espèces)**, ECOPOP avait intégré l'institution bancaire Ecobank, et d'autres réseaux de micro finance de proximité pour accompagner d'une part, le processus de partenariat. D'autre part, ce cadre a permis de faciliter le paiement des indemnisations à travers une plateforme dédiée et sécurisée. Pour rendre plus souples les procédures et faciliter la compensation financière, la banque a créé des guichets mobiles pour le paiement direct des PAP.

Encadrés n°7 : La notion d'« intégration verticale ».

L'intégration en amont et en aval ou verticale a permis à Enda ECOPOP de contrôler par la contractualisation ou par des accords de partenariat, les mécanismes d'indemnisations qui précèdent ou succèdent les différents stades d'intervention. Cette intégration verticale en amont et en aval exige un niveau élevé de systèmes d'intégration et de partage d'informations. Ainsi, à travers ce processus, l'ONG peut avoir une traçabilité des 1985 PAP qui ont déjà reçu leurs compensations financières.

☞ **Appui aux PAP vulnérables :** Cette activité a ciblé particulièrement les personnes démunies ou qui se trouvent dans l'incapacité physique ou morale de se pendre en charge (handicapés de naissance, des malades incurables, des vieillards, victimes de maladie ou accident invalidants, des aveugles, des veuves et des orphelins, des femmes marginalisées...). Ainsi, l'organisation a travaillé avec l'UGP pour la stabilisation des critères et indicateurs de vulnérabilité permettant de valider le statut de PAP vulnérable. Les données issues du recensement exhaustif, des études parcellaires et socioéconomiques ont permis d'avoir des profils et de la typologie de vulnérabilité des PAP classées. Enda ECOPOP a également mis en place des mesures d'accompagnement adaptées au renforcement de compétences et capacités productives.

Par ailleurs, la prise en compte de l'aspect genre par l'assistance à l'établissement des procurations de perception de l'indemnisation de la vulnérabilité genre est une pratique à valoriser et à reproduire dans d'autres projets similaires. Enda ECOPOP a accompagné systématiquement les femmes vulnérables membres des familles de PAP. Outre que, les indemnités de vulnérabilité genre dédiées aux femmes touchées dans les familles de PAP, l'ONG accorde un accompagnement social dans le cadre du projet énergie qui apporte un soutien financier pour aider ces femmes à développer des activités génératrices de revenus (AGR) ou promouvoir d'autres sources de moyens de subsistance.

Cependant, les lourdeurs sur les procédures administratives et financières ont réduit considérablement l'efficacité opérationnelle de la mise en œuvre. Ces contraintes ont entraîné des retards sur le respect des délais d'exécution du projet Energie OMVG.

Les perspectives du projet seront orientées sur la gestion des litiges (recours ou contestations sur le montant d'indemnisation), des plaintes non encore réglées, ou encore sur les cas d'omissions des PAP. Cela comporte aussi la finalisation du processus d'accompagnement social des PAP « arboriculteurs », PAP « morales » et l'appui des femmes vulnérables à la réalisation d'AGR. La projection d'un atelier de capitalisation fait partie des étapes importantes du processus de sensibilisation et d'indemnisation, permettant d'en apprécier les résultats et les enseignements à tirer en rapport avec les objectifs de départ. C'est pourquoi une rencontre de capitalisation permettra de faire le point sur l'ensemble du processus d'accompagnement. Cette phase s'appuiera sur tout le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi des activités au Sénégal et en Gambie. Toutes les documentations du projet Énergie OMVG devront donc être invoquées pour contribuer à cet exercice d'évaluation et d'apprentissage.

III. Émergence de Ville Durable : ARE CAYAR

Le programme ARE Cayar est une réponse aux questions liées à la résilience climatique et socioéconomique. Désormais, les problèmes d'adaptation sont pris en charge dans les différentes politiques de développement national et international. Des politiques structurelles sont conduites à différentes échelles pour accompagner la transition des territoires vers des villes durables. Ces orientations sont en phase avec le cadre référentiel de développement du Sénégal (Plan Sénégal Émergent) dont la vision est « d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ».

Fidèle à sa vocation d'accompagner les collectivités territoriales pour une prise en charge effective des besoins et attentes des communautés, Enda ECOPOP, sur demande du Conseil Municipal de Cayar, apporte son appui-conseil et accompagnement autour du concept de « Cayar ville durable ». Cependant, des défis majeurs sont à relever par la commune de Cayar avec un taux élevé de déperdition scolaire et de chômage. Bien que Cayar soit une zone poissonneuse, ses côtes ne sont pas épargnées par la raréfaction des ressources halieutiques à l'image de l'ensemble des côtes sénégalaises. Au-delà des difficultés de la pêche, l'avancée de la mer menace les plages et les habitations des populations.

Encadrés n°8 : Une approche territoriale intégrée du développement.

L'émigration irrégulière « Clandestine » qui prend de plus en plus l'ampleur dans les zones côtières du Sénégal est une résultante des difficultés auxquelles sont confrontés les professionnels de l'économie bleue et la commune de Cayar ne déroge pas à la règle. Pour faire face à la raréfaction des ressources halieutiques et la perte de leur emploi, la plupart des jeunes optent pour une migration économique, à travers des pirogues de fortune, bravant les dangers de la mer. L'émigration irrégulière a enregistré beaucoup des pertes humaines de bras valides à Cayar, fragilisant ainsi l'économie locale. Il est opportun aujourd'hui de réfléchir avec les acteurs concernés sur une stratégie d'atténuation de ce phénomène en offrant aux migrants économiques, des emplois décents dans leur pays d'origine.

C'est dans ce contexte qu'Enda ECOPOP a initié le programme d'appui à la résilience écologique et énergétique des communautés, en collaboration avec la Commune de Cayar pour un développement économique et territorial porteur d'espoir. Le Programme ARE Cayar vise à renforcer la résilience des jeunes et des femmes par une approche d'accompagnement de Cayar ville durable. L'objectif du projet étant de contribuer à renforcer la résilience communautaire par une approche d'accompagnement de Cayar ville durable à travers la promotion de l'emploi et de l'employabilité des jeunes et des femmes. De manière spécifique le projet cherche à :

- Accompagner la commune dans sa mission d'élaboration de document de planification et d'aménagement participatif (Cayar Ville Durable) ;
- Assurer la fonctionnalité du centre de formation professionnelle et technique (maison de l'espoir) ;

- Renforcer l'employabilité des jeunes et femmes en développant la formation aux métiers à fort potentiel d'emploi dans le territoire, dont artisanat, pêche, agriculture, maraichage (mains de l'espoir) ;
- Accompagner la transition écologique par l'utilisation de l'énergie solaire dans les équipements sociaux de base et/ou lieux publics ;
- Accompagner la commune dans la mise en œuvre de projets stratégiques identifiés par les acteurs locaux et communautés de base.



Les activités déroulées au courant de l'année 2019 portent sur :

- ☞ **L'élaboration du plan de formation de la Maison de l'Espoir** : l'atelier de diagnostic communautaire participatif avec les acteurs communautaires a permis d'identifier des thèmes de formation spécifiques à leurs domaines d'activités. Ainsi, sur la base de ces informations recueillies, un plan de formation est élaboré par une équipe restreinte composée de l'équipe municipale, de l'organisation Enda ECOPOP, de l'Aire Marine Protégée de Cayar, et de l'usine Tamra pêche ;
- ☞ **La réunion technique avec l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables** : Dans le but de mobiliser des partenaires techniques et financiers, l'équipe d'Enda ECOPOP a tenu une rencontre avec l'équipe de l'ANER pour présenter le programme ARE Cayar notamment sa dimension de transition énergétique ;
- ☞ **L'Atelier de partage du plan de formation avec les partenaires techniques et financiers de la commune** : Pour appuyer le démarrage des activités du centre de formation professionnelle et technique, Enda ECOPOP en collaboration avec l'équipe municipale à organiser un atelier avec ses partenaires techniques et financiers pour partager le plan de formation de la Maison de l'espoir afin que chaque partenaire puisse participer techniquement et/ou financièrement à l'organisation des sessions de formation. À l'issue de l'atelier, l'université de Thiès présente à l'atelier s'est engagée à accompagner la commune sur l'organisation d'une dizaine de sessions de formation.

D'autres activités sont en perspectives, parmi elles on peut citer le :

- Démarrage prochain des sessions de formation à la maison de l'Espoir pour l'année 2020 pour renforcer l'employabilité des jeunes et des femmes de la commune ;
- Élaboration d'un modèle de plan d'affaires.

IV. Promotion de l'engagement communautaire pour soutenir la résilience des populations et la préservation des ouvrages de drainage

Le Projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP), mis en œuvre par l'Agence de Développement Municipal (ADM), constitue une des composantes du Plan Décennal de Lutte contre les Inondations (PDLI). Il est financé, pour un coût global de 121,3 millions USD soit 60,65 milliards FCFA par l'État du Sénégal, avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Fonds Nordique de Développement (FND). Ainsi, dans le secteur Dalifort – Thiourour, Enda ECOPOP a accompagné pendant toute la durée de mise en œuvre du PROGEP (2013-2019), les départements Dakar (Hann Bel Air), de Guédiawaye (communes de Médina Gounass et Wakhinane Nimzatt) et de Pikine (communes de Dalifort Foirail, Djida Thiaroye Kao, Yeumbeul Nord et Yeumbeul sud) pour promouvoir la mobilisation des acteurs communautaires et institutionnels locaux, dans la réduction des risques d'inondation et l'adaptation au changement climatique.

Le PROGEP a visé à améliorer le drainage des eaux pluviales dans les quartiers périphériques de Dakar (départements de Pikine et Guédiawaye). Il englobe, quatre (4) composantes :

- ✓ Composante A : le renforcement des capacités de gestion du drainage des eaux pluviales ainsi que l'intégration de la dimension risque d'inondation dans la planification urbaine ;
- ✓ Composante B : le développement d'infrastructures prioritaires primaires de drainage ;
- ✓ Composante C : la promotion de l'engagement des organisations communautaires dans la réduction des risques d'inondation et l'adaptation au changement climatique ;
- ✓ Composante D : la coordination et la gestion du projet.

Ainsi, des infrastructures (canaux et bassins) de drainage des eaux pluviales sont construites dans les départements de Pikine et Guédiawaye. La principale finalité est d'améliorer la gestion des eaux pluviales et les conditions de vie des populations régulièrement frappées par les chocs des inondations.

Au-delà de la réalisation des infrastructures, la mobilisation communautaire de tous les acteurs devait être engagée dans la préservation des ouvrages. C'est dans ce cadre qu'un accompagnement des acteurs locaux dans le secteur Dalifort-Thiourour a pu se faire avec Enda ECOPOP à travers sa mission de facilitation sociale. Cette mission avait pour objectif de promouvoir l'engagement et la mobilisation des acteurs institutionnels et communautaires pour la durabilité des ouvrages et des zones non constructibles. Ainsi, des Comités Locaux d'Initiative pour la Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique sont structurés dans les communes de Dalifort-Foirail, Djida Thiaroye Kao, Wakhinane Nimzatt, Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud, Hann Bel Air et Médina Gounass. Pour permettre aux différentes parties prenantes de jouer efficacement leurs rôles, plusieurs sessions de renforcement de capacités ont été aussi organisées pour les acteurs locaux du PROGEP.

Dans le cadre de l'exécution des travaux, des Projets d'investissement communautaires (PIC) ont été aussi réalisés pour favoriser la bonne fonctionnalité et la durabilité des ouvrages de drainage des eaux pluviales tout en améliorant le cadre de vie des populations. La gestion efficace des PICs a aussi induit la structuration de Cellules de gestion de PICs (CGP) et d'Assemblée des Usagers des PIC .



La réalisation des travaux a permis aux communes d'interventions de se doter de puisard collectif au profit des riverains pour l'évacuation des eaux pluviales dans le cadre du PROGEP.



Tableau 1 : Synthèse sur les résultats phares du PROGEP.

RÉALISATIONS	
Mobilisation communautaire et renforcement des capacités pour la gestion des eaux pluviales	<ul style="list-style-type: none"> • 9 Comités Locaux d'Initiatives et de Gestion des Eaux Pluviales (COLIGEP) mis en place par les municipalités ; • 1 programme de formation organisé au profit des 9 COLIGEP pour 240 participants.
Information et Sensibilisation sur les risques climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • 84 000 personnes sensibilisées (dont 53% de femmes) ; • 1 320 rencontres communautaires organisées dans les communes d'intervention ; • 12 caravanes de sensibilisation pour la préservation des ouvrages de drainage ; • 32 émissions décentralisées dans les quartiers ; • 64 émissions radiophoniques en studio ; • 100 000 personnes touchées par émission en moyenne ; • +100 spots d'information et de sensibilisation sur des thèmes liés à la gestion environnementale, la sécurisation des chantiers, la préservation des ouvrages de drainage, la promotion des pratiques résilientes, l'entretien préventif.

CHANGEMENTS INDUITS	
Nouvelle approche pour minimiser les désagréments pendant les travaux en milieu urbain	Pour minimiser les impacts négatifs et les nuisances de l'exécution de travaux complexes, menés dans un contexte urbain dense et peuplé, le PROGEP a développé un dispositif visant à impliquer le plus possible les communautés à l'exécution des activités. Les populations ont bien apprécié cette démarche inclusive
Dynamique collaborative entre communautés et collectivités formalisée pour lutter contre les risques climatiques	Le PROGEP a soutenu la mise en place d'un Comité Local d'Initiative pour la Gestion des Eaux Pluviales et l'adaptation au changement climatique (COLIGEP) dans chacune des 7 communes de sa zone d'intervention. Ces COLIGEP permettent aujourd'hui de coordonner la mobilisation des acteurs communautaires et des collectivités locales pour garantir la durabilité des ouvrages, la gestion des risques climatiques et la qualité de vie sur le territoire.
Communautés mobilisées pour assurer la durabilité des ouvrages	La mise en œuvre de la stratégie d'Information, Sensibilisation et Communication a permis de faire 1320 rencontres d'information dans les quartiers ; 84 000 membres des communautés des villes de Pikine et Guédiawaye ont été sensibilisés et ont pu saisir l'utilité du système de drainage. Ces citoyens connaissent et évitent les comportements qui menacent la pérennité des ouvrages réalisés.
Organisations Communautaires de Base (OCB) mieux outillées pour renforcer la résilience des quartiers	Les OCB ont été largement mobilisées pour mettre en œuvre l'approche participative qui a orienté la stratégie IEC. Elles ont obtenu des moyens logistiques pour mieux assumer leur rôle. Des représentants des OCB et des COLIGEP ont suivi un programme de formation sur les questions de la gestion des risques climatiques et la maintenance des ouvrages de drainage.
LEÇONS APPRISSES	
Engagement essentiel des riverains pour assurer la durabilité des ouvrages réalisés	Dans des contextes comme ceux de la zone périurbaine de Dakar où les ressources logistiques et financières sont limitées, l'attitude positive et proactive des communautés est un facteur essentiel pour permettre la construction et la pérennisation d'ouvrages structurants comme ceux réalisés par le PROGEP.
Impliquer toutes les parties prenantes	Une attention particulière a été orientée vers la conception et la mise en œuvre de la stratégie d'IEC pour la mobilisation exhaustive des acteurs au niveau local afin d'atténuer la faible implication de partenaires clés qui peut occasionner de gros retards ou des insuffisances dans l'exécution des travaux. Comme par exemple l'utilité de la main d'œuvre locale dans la réalisation des activités pour faciliter l'appropriation des ouvrages par les communautés.
Afficher une attitude transparente et responsable au cours des travaux	La réalisation d'investissements structurels dans des quartiers en difficulté engendre un nombre élevé d'attentes des populations vis-à-vis de l'intervention. Donc, il est nécessaire que les administrateurs et les responsables des travaux expliquent clairement les objectifs du projet, la portée des réalisations et évitent de donner l'impression de pouvoir résoudre tous les problèmes de la localité.

Il faut rappeler qu'à l'issue du processus, trois guides ont produits par Enda ECOPOP sur la formulation de PIC, la mise en place de COLIGEP et l'organisation d'opérations quartier propres (OQP). Après sept 7 ans d'exécution, le projet de développement urbain tire un bilan très positif avec les perspectives suivantes :

- Reproduire l'expérience de facilitation sociale du PROGEP sur d'autres chantiers au Sénégal ;
- Soutenir l'expertise locale formée pour assurer la résilience des communautés ;
- Investir dans l'entretien préventif des ouvrages.

CHANTIER N°3 :

Plaidoyer, Influence et Réseautage

Enda ECOPOP, a pleinement compris l'enjeu de participer au processus de plaidoyer, d'influence et de réseautage. Ainsi, dans l'axe 04 du plan stratégique, l'organisation a orienté son intervention de sorte à internaliser au niveau des territoires les orientations stratégiques nationales de développement et les engagements internationaux, notamment les Plans d'émergence économique, l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable, le Nouvel Agenda Urbain, ainsi que, les Accords sur l'atténuation et l'adaptation face aux changements climatiques. L'objectif de ce volet est d'observer et de suivre les expériences de Démocratie Participative en Afrique, d'accompagner et de renforcer leur mise en œuvre et enfin de les capitaliser et partager.

I. Prix d'Excellence du Leadership Local (PELL)

Au Sénégal, les réformes engagées dans l'Acte III de la décentralisation visent l'objectif majeur de créer des collectivités territoriales plus compétitives et performantes grâce à une meilleure participation des citoyens dans la coproduction, mise en œuvre et évaluation de leurs agendas de développement. La Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités locales, a élevé la participation citoyenne au même titre que la libre administration ; ce qui constitue une avancée majeure au regard du contexte socio politique et l'évolution démocratique du Sénégal. Dans ce contexte et pour mieux répondre à cette orientation donnée par les autorités étatiques sénégalaises, Enda ECOPOP en partenariat avec le Programme National de Développement Local (PNDL) l'Union des Associations d'Élus Locaux (AMS et ADS) et l'Observatoire International de Démocratie Participative (OIDP) avait lancé le Prix d'Excellence du Leadership Local (PELL) dont la 1ère Édition s'était tenue en novembre 2018.



L'organisation de cet événement s'inscrit dans les recommandations des chefs d'États contenues dans la "Charte Africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local adoptée en sommet de l'Union Africaine à leur 23ème Session Ordinaire tenue à Malabo en juin 2014. Elle avait recommandé l'institutionnalisation par les États parties, d'un système transparent et impartial pour primer l'excellence, la créativité et l'innovation en matière de décentralisation, de gouvernance locale et développement local d'une part et la commémoration de la journée africaine de la décentralisation d'autre part.

Suivant les recommandations des autorités étatiques, l'événement a été institutionnalisé et inscrit dans l'agenda républicain pour se tenir chaque année. La deuxième édition du Prix d'Excellence du Leadership Local (PELL), placée sous l'ancrage institutionnel du Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires (MCTDAT), a été lancée le 26 juillet 2019 à Dakar. Il se veut une initiative d'approfondissement de la démocratie et de renforcement de la gouvernance locale, permettant de distinguer l'excellence, la créativité et l'innovation dans la gouvernance territoriale au Sénégal en primant les meilleures pratiques et innovations dans la gouvernance locale.

Cette deuxième édition a été enclenchée par une audience du Coordinateur Exécutif de Enda ECOPOP avec le Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires, M. Oumar GUEYE, le 12 juin 2019 pour lui présenter le trophée ainsi que le concept du PELL en présence du Secrétaire Général du MCTDAT et du représentant du PNDL.



Présentation du trophée du Prix d'Excellence du Leadership Local par le Coordonnateur Exécutif d'Enda ECOPOP à M. Oumar GUEYE, Ministère des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MCTDAT)

Encadrés n°10 : Leadership de l'initiative du PELL en Afrique de l'ouest.

L'organisation du PELL par Enda ECOPOP est une innovation majeure en matière de promotion de bonne gouvernance. Cette initiative, une première en l'Afrique de l'Ouest en est à sa deuxième édition et c'est le Sénégal qui a eu l'opportunité d'expérimenter le concept. Primant les lauréats des meilleures pratiques et innovations dans la gouvernance territoriale, ce concept est à encourager et à soutenir. À part le Sénégal, seul le Cameroun a initié l'organisation d'un tel concept (3^{ème} édition du PELL) en Afrique. L'engagement et l'appui des autorités Camerounaises et leurs partenaires dans ce processus ont fortement participé à l'émergence de cette activité. Ces actions ont permis au Cameroun de récompenser les CT modèles avec des primes allant jusqu'à l'ordre de 50 millions, ce qui constitue une réelle motivation pour les lauréats et inciter les autres CT à adoptées des changements significatifs en matière de bonne gouvernance.

Par la suite, plusieurs activités ont été conduites :

- Réunion préparatoire du lancement avec les programmes et services du MCTDAT le 22 juillet 2019 ;
- Le lancement officiel de la deuxième édition le 26 juillet 2019. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Général du MCTDAT qui a réaffirmé le soutien du Ministre à accompagner cette initiative majeure avec l'appui institutionnel requis sur tous les plans pour sa pleine réussite et sa pérennisation ;
- Rencontre de partage du concept du PELL avec les directeurs d'ARD le 01 août 2019. Cette rencontre fut l'occasion de partager le planning prévisionnel et de recueillir les suggestions et orientations pour la pleine réussite de la deuxième édition ;
- Tournée d'information et de sensibilisation sur le PELL dans les 14 régions du Sénégal du 04 au 09 août 2019 ;
- Après la clôture des soumissions le 24 septembre 2019, le comité scientifique s'est réuni à Saly pour évaluer les candidatures du 26 au 28 septembre 2019.



Ainsi, après la clôture des soumissions le 24 septembre 2019, le comité scientifique s'est réuni à Saly pour évaluer les candidatures du 26 au 28 septembre 2019. Pour la première catégorie, **Trente (30) collectivités territoriales** ont été retenues (sur 125 soumissions). Elles sont classées dans les six (06) catégories de distinction prévues soit cinq (05) CT par catégorie. La liste des nominés de la 2^{ème} édition ci-après a été publiée.

Figure 6 : Panorama des soumissions du PELL dans les collectivités territoriales.



Tableau 2 : *Catégorie des collectivités territoriales sénégalaises primées.*

Catégorie	1 ^{er} Prix	2 nd Prix	3 ^{ième} Prix
Efficienc e Budgétaire	Yeumbeul Nord	Thiakhar	Mont –Rolland
Inclusion, égalité et équité	Conseil départem de Kaolack	Pikine Est	Ndiaffate
Participation et Engagement Citoyen	Niakhéne	Sandiara	Tambacounda
Solidarité et Assistance aux communautés vulnérables	Saint –Louis	Conseil départem. de Kaffrine	Ziguinchor
Transparence et reddition des comptes	Médina Yoro Foulah	Conseil départem de Salémata	Diaobé Kabendou
Territorialisation des politiques publiques et agendas internationaux de développement	Conseil départemental de Kédougou	Ville de Thiès	Conseil départemental de Louga

Dans la deuxième catégorie, **six (06) journalistes/communicant** (sur 16 soumissions) répartis entre la catégorie Article de presse et Documentaire TV ont été nominés. Le comité scientifique a également retenu **trois 03 candidatures** (sur 12 soumissions) dans la troisième catégorie concernant les **chercheurs et les universitaires** portant sur leurs travaux de projet de recherche et publication scientifique.

Tableau 3 : *Catégories des journalistes-communicants et des universitaires-chercheurs primés.*

Catégorie Article de Presse	Maguette NDONG (Le soleil)
Catégorie documentaire TV	Cheikh Saad Bou SEYE (Ndarinfo)
Catégorie chercheurs et universitaires	Rougyatou KA (Doctorante UGB)

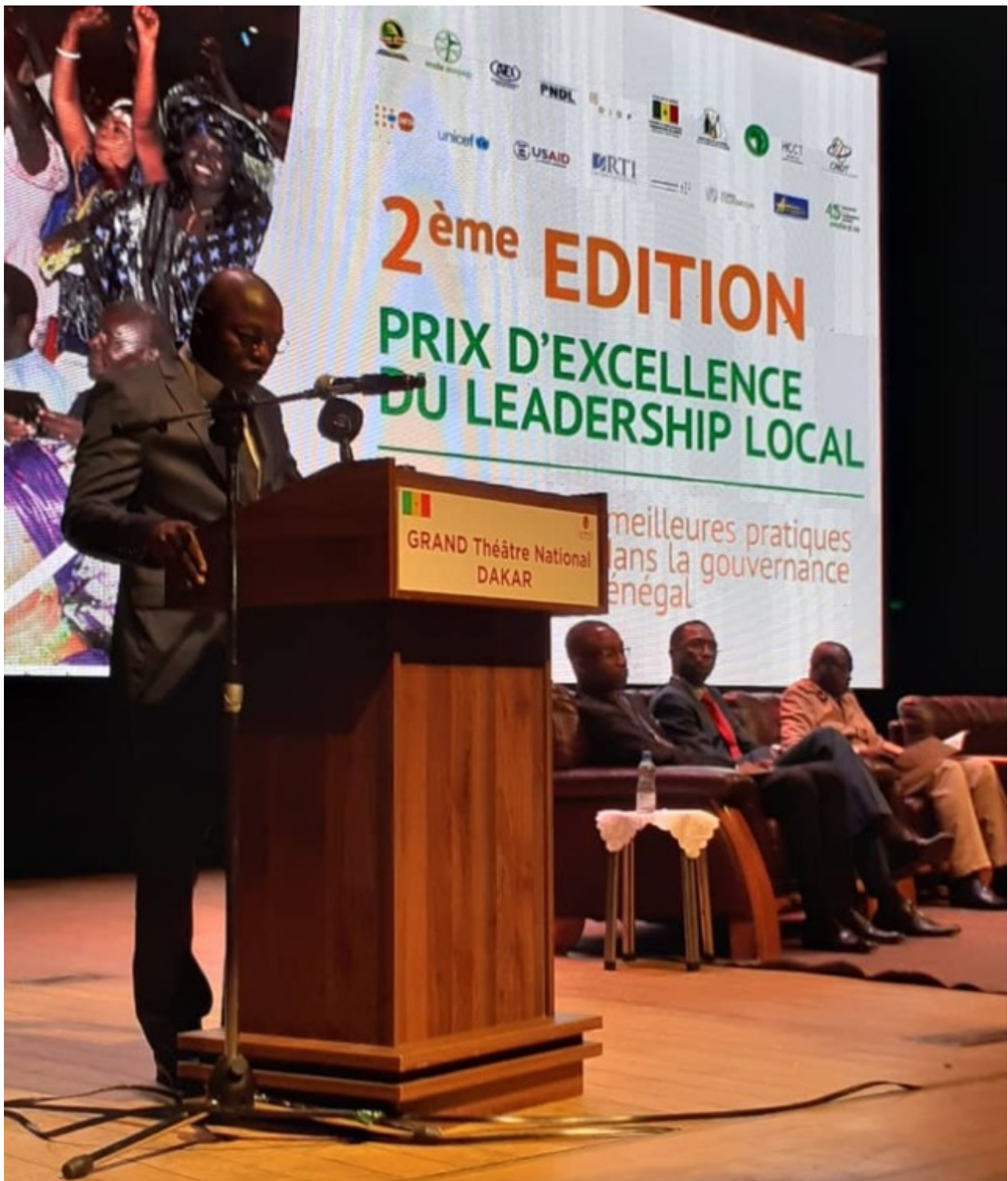
- **La conférence d'apprentissage** par pairs s'est tenue les **21 et 22 Novembre 2019** et a porté sur les meilleures pratiques et innovations présentées par les autorités locales, les journalistes/communicants et les universitaires/chercheurs. L'organisation d'un tel événement constitue une innovation majeure au Sénégal et même dans la sous-région. Elle a vu la participation de 2274 personnes en présentiel. L'événement, retransmis en direct à travers les réseaux sociaux, a également été l'occasion pour le public à travers le Sénégal et sur l'international de suivre les présentations des meilleures pratiques et innovations et de voter.



Conférence d'apprentissage par pair des lauréats au Grand Théâtre de Dakar

- **La cérémonie de remise des trophées** aux primés a été organisée le **19 décembre 2019**, sous la présidence du Chef de l'État et sous la présence effective du Ministre M. Oumar Guèye et des partenaires. Cette journée a permis de primer l'excellence, la créativité et l'innovation en matière de décentralisation, de gouvernance locale et de développement local, marquant la commémoration de la journée africaine de la décentralisation.





- **Territoires EXPO** ou «la foire de l'Excellence territoriale ». C'est la partie exposition du Prix d'Excellence du Leadership Local. A cet effet, des stands ont été aménagés au niveau de l'esplanade du Grand Théâtre et mis à la disposition des ministères, agences, programmes de l'État, des organisations internationales et de la société civile, des établissements financiers et entreprises privées pour leur permettre de renforcer leur visibilité et leur portefeuille partenarial avec les collectivités territoriales.

II. Forum économique belgo-sénégalais

Ces journées économiques ont été une continuité pour les promoteurs du PELL de trouver des axes de coopération décentralisée fluctueuses. Ainsi, quatorze communes collectivités locales du Sénégal, des communes belges et des investisseurs européens se sont réunis à Anvers et à Bruxelles du 25 au 30 avril 2019. Ce forum a été organisé par le Réseau d'Accompagnement des Investisseurs vers le Sénégal « Raïs », en partenariat avec Enda ECOPOP, l'Observatoire Sénégalais de la Diaspora (OSD) et la chambre du commerce de Bruxelles (BECI).



III. Renforcement des capacités des Facilitateurs et Conseillers au Budget Participatif

Le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (#PAGOF), mis en œuvre par CFI et Expertise France, vise à accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) afin d'améliorer la gouvernance, l'accès à l'information et la participation citoyenne dans la construction et le suivi de l'action publique en Tunisie, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Par le biais de formations, d'appuis techniques spécifiques et d'ateliers thématiques, l'administration et la société civile des pays bénéficiaires renforceront leurs capacités à collaborer et à construire, ensemble, des politiques publiques plus efficaces, plus transparentes et plus réceptives aux attentes des citoyens. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) qui regroupe aujourd'hui 75 pays et des organisations de la société civile.

Enda ECOPOP a contribué à la conduite de cette mission dans le cadre de la formation au budget participatif. Il s'agit de créer un pool de compétences issues de l'administration et de la société civile, apte à accompagner les collectivités territoriales de Côte d'Ivoire, dans l'élaboration de leurs Budgets locaux selon une approche participative et une éthique de gestion dans la transparence. Deux sessions nationales de formation des Facilitateurs et Conseillers en BP se sont déroulées successivement à Abidjan et à Jacqueville, Cote d'Ivoire, du 9 au 18 mai 2019. L'objectif était de créer un pool de facilitateurs et conseillers ivoiriens, issus de l'administration et de la société civile, aptes à accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs Budgets locaux selon une approche participative et une éthique de gestion dans la transparence. Ainsi, les participants ont été formés sur les points suivants:

- ✓ Conseillers aux concepts, principes, et méthodes d'élaboration et mise en œuvre du Budget Participatif dans les collectivités territoriales ;
- ✓ Renforcer les aptitudes et capacités des facilitateurs aux techniques de facilitation des ateliers participatifs.



IV. Session Internationale de Formation sur le Budget Participatif

Au-delà des sessions nationales, Enda ECOPOP a également contribué au renforcement des capacités africaines d'intervention, par l'organisation de session internationale de formation des facilitateurs et conseillers au Budget Participatif. La rencontre s'est tenue à Dakar, du 1er au 12 juillet 2019 et a

regroupé une vingtaine de participants venants de cinq pays : Bénin, Cameroun, Congo, RD Congo, et Sénégal.

L'ouverture de la session a eu lieu sous la présidence de M. Moussa Mbaye, Secrétaire Exécutif de Enda Tiers Monde et de M. Bachir KANOUTE, Coordonnateur de l'OIDP Afrique, assurant l'animation de la session de formation « Gouvernance Locale et Budget Participatif ». Le programme de la session internationale de formation sur le budget participatif a porté sur les points suivants :

- ✓ Formation des facilitateurs et conseillers aux outils et méthodes de facilitation des ateliers du Budget Participatif ;
- ✓ Planification et la conception assistée d'une session de facilitation des ateliers participatifs du BP.



V. Participation à la conférence Internationale Villes, Jeunesse et Vivre Ensemble, Maires du Maghreb et du Sahel

Les collectivités du Maghreb sont confrontées à des défis communs, très spécifiques, en raison de leur situation géographique, entre l'Europe et le Sahel. Trop longtemps, des partenariats dominants, voir exclusifs, ont été abordés dans une logique Nord – Sud, entre villes d'Europe et du Maghreb. C'est-à-dire sous l'angle de la solidarité entre collectivités relativement riches face à d'autres plus pauvres, démarche qui, en plus, s'inscrit dans un contexte historique compliqué.

En rupture avec cette orientation, des initiatives bilatérales entre Maghreb et Sahel sont à signaler. L'Algérie et le Maroc ont engagé des actions en parallèle. Dès 1995, le rôle de l'Algérie est reconnu dans les accords de paix avec les rebelles au Mali et au Niger. Les déplacements de Sa Majesté le Roi du Maroc en Afrique Subsaharienne et les partenariats stratégiques instaurés avec les pays de la zone vont dans ce sens. La réunion de Rabat en novembre 2013 réunissant pays maghrébins et sahéliens pour renforcer leur coopération transfrontalière, est l'expression de cette volonté. La Tunisie,

l'Algérie et la Libye se coordonnent sur le plan sécuritaire et transfrontalier. La Mauritanie, par sa situation géographique, est très engagée dans ce processus.

Dans ce contexte, les villes ont un rôle à jouer afin de créer, à leur niveau, un climat favorable à une plus grande concertation régionale afin d'éviter que les crises de cette région développent des sentiments de repli sur soi et de rivalités. Les villes, par leur approche, doivent être exemplaires.

La conférence sur le thème « Villes, mise à l'emploi des jeunes, pour un mieux vivre ensemble en harmonie » s'est tenue les 14 et 15 octobre 2019 à Tunis et a réuni les maires et représentants des villes du Maghreb et du Sahel venus d'Algérie, du Burkina Faso, de Libye, du Maroc, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Tchad et de la Tunisie, dans le but d'adopter la Déclaration de Tunis qui affirme leur engagement pour le vivre-ensemble en harmonie.

Cette démarche a été appuyée par les représentants de l'Union du Maghreb Arabe, de l'Union Européenne, des entrepreneurs représentés par les Chambres de commerce et des femmes leaders du RFLM.



Le but de cette rencontre était de créer une habitude de voisinage, de développer les principes d'empathie, de solidarité, de complémentarité entre les villes d'une zone géographique caractérisée à la fois par les richesses qu'elle recèle, sa place dans la stratégie internationale, sa langue et sa culture communes. Il est essentiel de créer ce nécessaire environnement favorable pour faciliter la démarche qui sera mise en œuvre. Mais également, de voir comment on peut traduire les réflexions en actions afin de partager les bonnes pratiques et les plaidoyers.

Le Coordinateur Exécutif de Enda ECOPOP, a contribué au plaidoyer en articulant son intervention autour de différents leviers pour promouvoir un mieux vivre ensemble en harmonie dans les villes et communautés :

- Porter la voix des citoyens et communautés, des quartiers, au sein des institutions publiques locales, par le renforcement de la participation des communautés, dont les enfants et jeunes, à toutes les étapes du processus décisionnel relative à la gestion des villes (diagnostic, identification des besoins, priorisation, mise en œuvre, suivi et évaluation participative).
- Renforcer la relation de redevabilité des institutions publiques locales et l'obligation de rendre compte des élus aux citoyens, par la démythification de la notion de budget dans l'imaginaire populaire
- Renforcer la performance des villes dans l'offre de services aux communautés par une meilleure efficacité/efficience budgétaire et la prise en charge de la demande sociale des populations et communautés ; pour ce faire, il s'agira de réorienter ou affecter davantage de ressources budgétaires vers les besoins essentiels définis par les communautés. Aujourd'hui en Afrique 2/3 des ressources budgétaires sont orientées vers les salaires et fonctionnement des services au détriment de la demande sociale des communautés et groupes vulnérables.

- Une meilleure inclusion, égalité et équité entre citoyens et territoires en favorisant l'expression et la prise en compte des besoins spécifiques ; surtout des groupes ou quartiers souvent marginalisés et/ou vulnérables (*jeunes, femmes, handicapés, etc.*)
- Une articulation des échelles territoriales (quartier, ville, région, province, pays) tout en promouvant la cohérence entre les initiatives locales et les politiques sectorielles (*éducation, santé, environnement, emplois, etc.*)
- Une plus grande solidarité dans la formulation des intérêts individuels, l'identification, la négociation des priorités collectives et la mobilisation communautaire pour la prise en charge des enjeux communs choisis (socle des politiques publiques)
- Enfin pour conclure, le Coordinateur Exécutif a insisté sur la nécessité de renforcer le leadership local, pour que les élus et institutions locales soient aptes à assurer un portage adéquat de la problématique de l'emploi et de l'employabilité des jeunes et des femmes.

VI. Voyage d'étude et échange sur le Processus du Budget Participatif avec l'ONG SOS-Urgences (Mauritanie)

Pour renforcer les échanges de bonnes pratiques de gouvernance locale, Enda ECOPOP a reçu une délégation des membres de la société civile de Mauritanie au Sénégal du 25 au 29 novembre 2019. Ce cadre s'inscrit, dans l'optique d'échanges de bonnes pratiques auprès des organisations sénégalaises travaillant dans les domaines de la bonne gouvernance locale. Cette visite avait pour objectif de contribuer à l'amélioration de la bonne gouvernance locale à travers la promotion du Budget Participatif et l'émergence d'une culture de participation citoyenne. Durant cette visite, le coordinateur de Enda ECOPOP et de l'OUIDP Afrique de partager avec la délégation le budget participatif à travers son historique, les expériences développées dans le monde et plus particulièrement en Afrique, les conditions préalables, les principes à respecter pour un bon déroulement du budget participatif, de même que les étapes, méthodes et outils de mise en œuvre. Également, la visite a permis à la délégation mauritanienne de rencontrer les maires des communes de Dalifort-Foirail et de Pikine Est pour échanger sur leurs expériences acquises dans le budget participatif et de procéder à des visites des réalisations issues du Budget participatif.



VII. Participation à l'Atelier Régional de Plaidoyer pour l'Adoption de la Charte Africaine des Valeurs et Principes de la Décentralisation, Gouvernance et Développement Local

Bien que de nombreux pays aient fait des progrès dans la mise en œuvre des politiques de décentralisation et des réformes de la gouvernance locale, constat a été fait de la lenteur enregistrée dans le processus de signature et de ratification de la Charte. C'est pourquoi, la Commission de l'Union Africaine, en collaboration avec le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, a organisé du 11 au 13 Mars 2019 à Abidjan, une réunion pour la promotion de la ratification de la Charte Africaine sur les valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local. Cette réunion régionale visait à impliquer les parlementaires, les représentants du Ministère des Affaires Étrangères et des Ministère en charge de la décentralisation des États Membres de l'Union Africaine (UA) de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et le groupe d'experts, dans la promotion de la signature et de la ratification de la Charte.



C'est pourquoi il est nécessaire de sensibiliser les États membres sur l'importance d'avoir des politiques de décentralisation et de gouvernance locale pour assurer un développement adéquat et durable au niveau local. La présente réunion régionale s'inscrit ainsi dans cette logique de sensibilisation des États membres de la région de l'Afrique de l'Ouest sur la nécessité de vulgariser la charte et plaider en faveur de sa signature, de sa ratification et de sa mise en œuvre par les états membres de l'Afrique de l'Ouest. L'objectif majeur de cette rencontre était de sensibiliser les États Membres à l'importance de renforcer la mise en œuvre des réformes de décentralisation et de développement local ;



Au cours de la rencontre, le Coordinateur Exécutif de Enda ECOPOP, au titre d'Expert ayant pris part au processus d'élaboration de la Charte Africaine, a fait une communication "Promouvoir l'importance de la décentralisation et la gouvernance Locale à travers la Charte Africaine sur les valeurs et les principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local", qui a permis de dresser le contexte et panorama de l'adoption de la Charte, les objectifs clés, valeurs et principes de la Charte Africaine, et quelques orientations pour aller de l'avant pour la ratification et signature de la Charte par les États africains.

VIII. Participation à la Conférence Smart Citizenship Academy

La deuxième année de la conférence Smart Citizenship Academy a été organisée le 15 au 17 octobre 2019 par la Municipalité de Cascais (Portugal) et la New School of Business and Economics. C'est un espace de réflexion, de débat et de co-création afin de déterminer de meilleures façons d'aborder les questions de la démocratie et la participation citoyenne. Cette deuxième édition a vu la participation d'un réseau de partenaires internationaux tel que la Banque Mondiale, la Global Initiative for Fiscal Transparency et l'Observatoire International de la Démocratie Participative. À l'instar de la première édition, le programme a porté autour de thèmes comme la crise des démocraties et le budget participatif entre autres et Enda ECOPOP a eu à faire une présentation sur le panorama du budget participatif en Afrique à la suite de la version mondiale produite.

IX. 19^{ème} conférence de l'observatoire international de la démocratie participative (OIDP)

Témoins des fortes attaques de l'urbanisation qui dévastent de nos jours les villes en les transformant en marchandises inaccessibles pour une grande partie de leurs habitants, les empêchant d'exercer pleinement leurs droits, la XIXe conférence de l'OIDD invite à réfléchir sur le sens profond de la démocratie et son lien inhérent avec le plein exercice des droits dans les villes, ainsi que sur les tâches stratégiques que les communautés et les gouvernements locaux doivent promouvoir pour faire de la vie et de la cohabitation une réalité dans des villes plus humaines, démocratiques, durables, équitables et solidaires.



La 19^{ème} conférence de l'OIDD tenu du 7 au 10 décembre 2019 à Iztapalapa en Mexique avait pour objectif de stimuler le débat et la réflexion sur l'importance et le rôle clé que jouent la participation

active des citoyens et citoyennes ainsi que les gouvernements locaux dans l'inversion des tendances négatives des puissants intérêts spéculatifs qui entravent l'exercice des droits humains, du droit au logement et du droit à la ville.

La conférence a été organisée en plusieurs temps forts et espaces en plénières avec des conférences magistrales, des tables de débats thématiques, des tables territoriales pour l'échange d'expériences, des rencontres populaires dans les quartiers, des ateliers de créativité et d'innovation participative, des séances de cinéma-débat, où l'échange entre les participants.

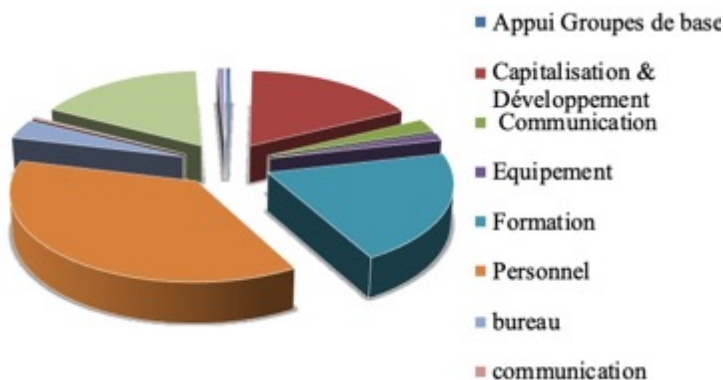
Le Coordinateur pour la région Afrique de l'OIDP, a partagé le rapport d'avancement des activités dans la région, décliné autour des aspects i) opérationnels (Appui au Sénégal et en Côte d'Ivoire au projet de Gouvernement Ouvert, l'expérimentation plateforme YCITES une application informatique de gestion plaintes et feedback citoyens ii) stratégiques (Formation des élus Leadership Local Ifrane au MAROC, Formation au budget participatif à Dakar au SÉNÉGAL, en Cote d'Ivoire, la Conférence d'Apprentissage par Pairs Dakar (SÉNÉGAL) et la Visite d'Echange Mauritanie – Sénégal, iii) Influence et plaidoyer (participation Sommet AFRICITES à Marrakech au MAROC, participation à l'Assemblée Générale Onu Habitat, Nairobi (KENYA).



TROISIÈME PARTIE : RESSOURCES ET PARTENAIRES

I. Budget 2019

Les ressources mobilisées pour l'année 2019, toutes sources de revenus confondues s'élèvent **1.085.491,85 dollars US**. Elles proviennent des subventions des partenaires financiers à travers les contrats signés et des différentes contributions de ces mêmes partenaires lors des visites d'échange et de partage d'expériences. Elles ont été réparties de façon analytique entre les dépenses liées à la mise en œuvre des projets et celles consécutives au fonctionnement de l'organisation. Les charges de fonctionnement s'élèvent à **222.261,84 us\$** et les charges liées à la mise en œuvre des différents projets sont de l'ordre de **800.715,66 us\$**.



II. Principaux partenaires d'Enda ECOPOP

Partenaires ayant soutenu nos actions au cours de cette année 2019, se trouvent ici remerciés pour le précieux concours dans l'accomplissement de nos missions. Il s'agit essentiellement de :

- **Partenaires de la coopération multilatérale et bilatérale** : Onu Habitat, Onu femmes, OSIWA, USAID, PNUD, Coopération Luxembourgeoise, GIZ, Fondation Ford, Coopération Suisse au Mali, OMVG, Union Européenne.
- **Les Ministères** : Gouvernance Territoriale du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT), Ministère des Finances et du Budget (MFB), Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) du Sénégal, le Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales du Mali.
- **Les programmes nationaux** : PNDL, PNGD/UCG, APIX, ADM, ANA, AGEROUTE.
- **Organisations de la société civile** : (Oxfam, COSEF, Mouvement citoyen).
- **Institutions Universitaires et Centres de Recherche** : (UGB, UCAD, Alexandrie, Centre de Recherche sur les Innovations Sociales, RTI International, Columbia University, etc.).
- **Associations faitières des élus locaux et Réseaux divers** : UAEL, AMS, ADS, CAEL, CGLU, OIDP, Réseau Citoyen pour la transparence budgétaire, Réseau Sénégalais des Collectivités Territoriales du Budget Participatif.

QUATRIÈME PARTIE : PERSPECTIVES POUR 2020

Dans l'optique d'être en phase avec son plan stratégique et d'atteindre les objectifs qu'elle s'est assignés, Enda ECOPOP mettra en œuvre en 2020 des activités en lien avec les projets en cours, mais également avec de nouveaux projets.

I. Activités en lien avec les projets en cours

La mise en œuvre du Programme GoLD passe par la conduite d'un certain nombre d'activités entre autres :

- Élaboration des plans de renforcement de capacités des Départements ;
- Tenue des activités de renforcement de capacités (formation coaching, appuis-conseils, orientation, etc.) pour les départements ;
- Formation et sensibilisation des élus sur les intérêts, enjeux et utilité de l'intercommunalité ;
- Accompagnement des élus dans l'identification et la conception de projets d'intercommunalité ;
- Promotion de l'apprentissage par les pairs (peer to peer) ;
- Planification et budgétisation participative des activités (intégration dimensions sectorielles dans les processus, besoins des Ips/Usaid- et autres partenaires des CTs...);
- Appui à la mobilisation des ressources propres et déploiement système YTAX (recensement contribuables, mise à disposition d'outils adaptés, expérimentation YTAX, formation, appui-conseil, plaidoyer, réformes...);
- Gestion des ressources et redevabilité des décideurs et gestionnaires des CTs auprès des citoyens contribuables et demandeurs de service.

La mise en œuvre des activités de Renforcement du rôle et de la place des sociétés civiles du Sud dans la mise en œuvre d'un agenda 2030 transformateur « UE-ENDA» suivant :

- Atelier méthodologique interne ;
- Contractualisation avec un consultant national ;
- Visites de promotion et de partage sur l'ODD 16 auprès des élus locaux et de la société civile locale ;
- Formation interne sur les enjeux de Développement Durable dans le contexte africain en général et sénégalais ;
- Élaboration d'un plan de communication pour promouvoir la maîtrise des enjeux de l'ODD 16 et de l'Agenda 2030.

La formation et le renforcement restent une des priorités de l'organisme. En effet, l'ONG a créé une marque de fabrique en collaboration avec d'autres partenaires comme ONU Habitat, GGLU Afrique et ODP en offrant des formations de haute qualité. Pour l'année 2020, 04 sessions de formation internationale portant sur les thèmes ci-dessous :

- Développement économique local ;
- Leadership local ;
- Budget participatif ;
- Prévention et lutte contre la corruption dans les collectivités territoriales et communautés sont prévues.

Au niveau national, 20 formations sont envisagées grâce à l'appui de l'UVS. De nouvelles opportunités sont en gestation avec un protocole (en chantier) avec l'ENA.

II. Les nouveaux chantiers pour 2020

1. Projet renforcement de la croissance de la vente des foyers améliorés (RFA/GIZ)

Au Sénégal, environ 86% de la population rurale dépend du bois pour ses besoins domestiques en énergie. Cet approvisionnement intense en combustibles domestiques représente une pression continue sur les ressources forestières nationales. Pour trouver des solutions alternatives face à la pression sur les ressources forestières ligneuses, de nouveaux types d'équipements de cuisson plus efficaces et sobres ont été développés et diffusés dans le pays, grâce au Programme EnDev, entre autres.

C'est donc pour apporter des réponses à cette situation, conformément aux orientations politiques déclinées dans le Plan d'Actions Prioritaires du PSE 2 qui vise la promotion de solutions de cuisson plus respectueuses de l'environnement, de même que pour être en alignement avec les positions du Sénégal dans sa Contribution Nationale Déterminée (CDN), qu'a été initié le projet "Renforcement de la croissance de la vente des foyers améliorés" (**Projet RFA** en abrégé).

Le projet proposé pour le Sénégal sera axé sur le développement à grande échelle du marché des foyers améliorés. L'objectif est d'accélérer la transformation du marché actuel des foyers améliorés ; entraînant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et ainsi, de contribuer à l'atténuation du changement climatique au Sénégal.

L'intervention de Enda ECOPOP, dans le cadre du projet RFA-GIZ couvre les régions de Tambacounda, Kédougou, Matam, Louga, Thiès.

- ✓ Renforcer la connaissance des foyers améliorés par des activités de sensibilisation (démonstrations culinaires, animations vente, caravanes) et de communication (campagne d'IEC avec des radios communautaires) ;
- ✓ Soutenir la vente des foyers améliorés pour équilibrer à terme le niveau de diffusion en milieu rural et urbain ;
- ✓ Renforcer le réseau de distribution des foyers améliorés à travers les Last Mile Entrepreneur (LME) et les Groupements de Femmes.

2. Programme Sénégal Zéro Bidonville (PROZEBID)

Le Sénégal enregistre un croît démographique rapide et une accélération de la croissance urbaine requérant des mesures rapides et intégrées pour ne pas hypothéquer les efforts en matière de croissance économique et pour s'aligner sur les orientations politiques globales (ODD, Nouvel Agenda urbain) et nationales (Plan d'Action Prioritaire 2019-2023 du Plan Sénégal Emergent (PSE) et Acte 3 de la décentralisation).

Le taux d'urbanisation du Sénégal a doublé en 50 ans, passant de 23% en 1960 à plus de 46% en 2018. Cette croissance rapide et peu planifiée a causé une prolifération des bidonvilles qui représentent près de 40% de l'habitat au Sénégal (ANSD. Ils sont confrontés aux risques

Projet de Renforcement de la croissance De la vente des Foyers Améliorés dans les régions de Louga, Kédougou, Matam, Thiès et Tambacounda



Complexe Administratif Sicap POINT – E, Avenue Cheikh Anta Diop,
Bâtiment R, 2ème étage Dakar - Sénégal
BP : 3370 Dakar - Tél. : 33 859 64 11 – Fax : 33 864 68 32
Email: ecopop@endafrance.org Site web: www.endafrance.org

d'inondation, au changement climatique, à l'insécurité, à la promiscuité et au chômage surtout des jeunes et des femmes.

Pour faire face à cette situation et répondre à l'appel du Président de la République, le Projet Zéro Bidonville (PROZEBID en abrégé) est initié par le Gouvernement du Sénégal et porté par Ministère de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène Publique. Le PROZEBID vise à éradiquer les bidonvilles à l'horizon 2035 et à prévenir la création de nouveaux bidonvilles. Il sera exécuté en trois phases intégrées à l'Horizon 2035 du PSE :

- Une phase pilote de 5 ans (2019-2023) autour de 10 villes à croissance rapide ;
- Une phase d'accélération dite de passage à l'échelle de 6 ans (2024-2029) ciblant 25 villes ;
- Une phase de généralisation dite d'éradication des bidonvilles à l'horizon 2035.

Le PROZEBID vise l'amélioration du cadre et des conditions de vie de plus de 4 000 000 de personnes, soit plus de 500 000 ménages dans les bidonvilles avant 2035. Le programme décliné en trois phases sera articulé autour des composantes suivantes :

- Mise à niveau, aménager et équiper les bidonvilles où il s'agira de planifier, restructurer, régulariser, requalifier, prévenir les risques d'inondation, réaliser les équipements et les infrastructures.
- Construction de 100 000 logements et promotion d'une nouvelle urbanisation par l'aménagement des trames à grande échelle, construire de 100 000 logements et unités d'habitations, promotion de l'industrialisation de la construction, la diversification du financement et de l'offre en logements ;
- Redynamisation économique pour l'employabilité, par la revitalisation de l'économie urbaine pour améliorer l'employabilité des femmes et des jeunes dans les bidonvilles et les nouvelles zones urbaines, créer des zones d'activités commerciales et artisanales, des parcs industriels, promouvoir les économies numériques, digitales, circulaires, vertes. Enda Ecopop, interviendra dans la mise en œuvre de cette dernière composante.

3. Projet de développement municipal et de résilience urbaine (Projet MDUR)

Selon les Nations Unies, la population mondiale vivant en milieu urbain devrait passer de 55% en 2018 à 60% en 2030. Cette tendance risque de s'amplifier sous les effets combinés de la croissance naturelle et des migrations internes. Cette progression rapide de l'urbanisation s'effectue dans un contexte de déficit de planification dans la plupart des zones urbaines notamment. Cette situation rend difficile l'accès aux services urbains de base (eau, assainissement, électricité, voirie), à la sécurité, à la santé, au logement, aux transports notamment dans les villes et territoires du monde en développement.

L'urbanisation crée certes des opportunités mais peut engendrer quand elle n'est pas maîtrisée des dysfonctionnements et des disparités énormes.



République du Sénégal

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE



PROGRAMME SENEGAL ZERO BIDONVILLE -PROZEBID- HORIZON 2035



Complexe Administratif Sicap POINT – 1, Avenue Cheikh Anta Diop,
Bâtiment B, 2ème étage Dakar - Sénégal
BP : 3370 Dakar - Tel. : 33 859 64 11 – Fax : 33 864 66 32
Email: ecopop@endatiersmond.org Site Web: www.endatiersmond.org

Haïti a une armature urbaine marquée par des dysfonctionnements dans la planification et la gestion urbaine qu'il y a lieu de résorber pour faire jouer pleinement aux villes leur rôle de moteur de développement.

La volonté politique du gouvernement Haïtien concoure à améliorer le cadre de la décentralisation et à accroître les offres de nouvelles possibilités pour renforcer la gouvernance locale et améliorer les prestations de services des communes.



Dans cette perspective, l'agglomération métropolitaine de Cap-Haïtien qui souffre d'insuffisances en matière de services de base urbains, notamment en ce qui concerne le réseau routier et le drainage, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets solides et l'accès à l'énergie, reste une priorité parmi les villes secondaires Haïtiennes. En effet ces dysfonctionnements empêchent les communes de l'agglomération à mobiliser les ressources financières locales et assurer des prestations de services de qualité qui pourraient leur apporter un développement économique durable.

Le projet de Développement Municipal et de Résilience Urbaine (Projet MDUR) dans la métropolitaine du Cap-Haïtien vient appuyer, en priorité, le renforcement de la résilience urbaine, par la réduction des risques liés aux inondations et effets liés au changement climatique de la ville du

Cap-Haïtien, et l'amélioration des capacités municipales, les infrastructures et services de base dans les six (6) communes dess arrondissements de Cap-Haïtien et de l'Acul du Nord.

Enda ECOPOP (Sénégal) et le Bureau IFOS (Haïti) se sont coalisé dans le cadre de l'Equipe Mobile d'Assistance Technique (EMAT) pour apporter l'assistance technique requise pour le Porjet MDUR financé par la Banque Mondiale. L'intervention comprendra un volet formations au leadership, la gestion financière, les procédure de passation des marchés, l'administration, le suivi et évaluation afin de doter les maires et divers acteurs territoriaux des capaictés pour le suivi et évaluation des projets, la supervision des investissements municipaux ; et les rendre aptes à gérer elles-mêmes leurs activités de fonctionnement.

